



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°2005 MARDI 6 MAI 2014

Consommation

Fausse alerte autour du "pain contaminé"



« Nous avons vendu et nous n'avons eu aucune plainte de nos clients... », déclare une vendeuse de pains

Du bruit à n'en point être contenu a circulé dans Brazzaville toute la journée d'hier autour du pain pré-tendument contaminé et vendu à la population.

Selon la rumeur, la police aurait mis la main sur des employés d'une boulangerie de la place, soupçonnés d'avoir expressément mélangé des produits nocifs à de la farine de fabrication de la denrée tant recherchée.

Des personnes ayant consommé du pain sorti de ladite boulangerie auraient été hospitalisées. S'en était suivie une sorte de grève du pain, les familles, les amis et les proches déconseillant systématiquement la consommation de la baguette aux leurs.

Selon les informations et témoignages recueillis par Les Dépêches de Brazzaville auprès de la police, des hôpitaux et des boulangeries, il s'agirait de folles rumeurs.

Page 7

Judo et disciplines associées

La fédération nationale et la ligue de Brazzaville à couteaux tirés

Opposés sur plusieurs points de la vie du judo et de ses disciplines associées, la Fédération nationale et la ligue de Brazzaville, sont désormais devant le juge de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS). Le verdict sur les diffé-

rentes affaires sera prononcé le 10 mai par la CCAS qui a procédé aux auditions publiques le 3 mai, au Palais de justice de Brazzaville. Les judokas des deux camps opposés laissent penser que la conciliation ne sera pas facile entre eux.

Page 16

RECENSEMENT ADMINISTRATIF

La CRD édifie la population sur le bien-fondé de l'opération

La Convention républicaine pour le développement (CRD), un espace d'échanges pour la promotion du débat démocratique et de l'état de droit a organisé, samedi à Pointe-Noire, une conférence inaugurale sur « l'utilité du recensement de la population » comme baromètre de surveillance de l'évolution démographique d'un pays. Faisant la différence entre le recensement gé-

néral de la population et le recensement administratif spécial, le conférencier éclairait l'auditoire sur le fait que pour contester les résultats d'un recensement quel qu'il soit, il faut au préalable avoir pris part à la conception des procédures d'organisation de l'opération et aux objectifs qu'elle s'est fixés en termes de résultats attendus.

« Un pays qui surveille bien son évo-

lution démographique à travers le recensement élabore, de manière chiffrée, de meilleures projections économiques et sociales. Le recensement de la population aide à présenter un état des lieux de la population, révèle les problèmes des habitants et leurs localités », a expliqué l'un des conférenciers, Marcel Mbaloula.

Page 2

ENSEIGNEMENT

Agitation au lycée de Ouesso et au complexe Bayardelle à Brazzaville

Les forces de l'ordre ont dû faire usage de bombes lacrymogènes pour disperser des élèves et des étudiants en colère, et qui avaient pris d'assaut la voie publique, à Ouesso, dans le département de la Sangha et au complexe Bayardelle, à Brazzaville.

Au lycée d'enseignement général Michel Guembella de Ouesso les élèves de la classe Terminale ont usé de ce moyen pour protester contre un désordre supposé sur les listes de candidats au Bac, publiées dans leur établissement ce lundi. Par contre à la Faculté des

lettres et des sciences humaines, à Bayardelle, les étudiants manifestaient leur impatience suite au non-affichage de la liste des boursiers, cause présumée du non-paiement de la bourse depuis le début de cette année.

Page 7

ÉDITORIAL

Comment ?

Page 2

FRANCOPHONIE

Trois candidats briguent le secrétariat général

Page 11

ÉDITORIAL

Comment ?

Si l'on en juge d'après les réflexions et les commentaires qui fusent de toutes parts, une révision en profondeur de la Constitution est attendue par de nombreux Congolais. Et cela n'a rien de surprenant, ni même d'anormal d'ailleurs, étant donné les avancées mais aussi les problèmes enregistrés dans la gouvernance publique depuis l'adoption de ce texte fondamental en 2002.

Tout le problème est de savoir comment une telle réforme pourra se faire si elle est décidée en haut lieu, autrement dit par quelles voies elle passerait dès lors que son principe en serait arrêté. Deux de ces voies sont a priori envisageables : la voie indirecte passant par l'adoption d'un nouveau texte voté par les deux chambres du Parlement réunies en congrès ; la voie directe empruntant le chemin difficile du référendum, c'est-à-dire du vote direct des électrices et des électeurs, chaque citoyenne ou citoyen étant appelé à se prononcer pour ou contre lors d'un scrutin national.

Si le débat ne s'est pas encore engagé publiquement, c'est sans doute parce que personne n'ose le faire tant que la plus haute autorité de l'État n'a pas dit officiellement ce qu'il convenait de faire. Mais ce silence n'interdit nullement à ceux qui observent la scène avec attention de dire ce qu'ils pensent de la question. Et c'est ce que nous faisons aujourd'hui au risque de choquer l'un ou l'autre de ceux qui nous lisent.

Si une réforme de la Constitution est jugée nécessaire, il faut qu'elle soit conduite de façon exemplaire, ce qui ne peut se faire que si tous les Congolais en âge de voter sont consultés. Par conséquent et pour parler clair, seule la voie du référendum est susceptible, selon nous, de répondre aux attentes du plus grand nombre. Mais encore faut-il, si une telle action est entreprise, que le processus permettant cette vaste consultation nationale soit irréprochable, c'est-à-dire préparé et conduit de façon telle que nul ne puisse le contester sérieusement.

Bien au-delà donc du recensement administratif spécial qui permet la mise à jour des listes électorales, il faut se préoccuper sérieusement de mettre en route le processus complexe qui garantira aux Congolais que leur volonté a été entendue. Le temps est désormais chichement compté.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

La CRD explique l'utilité du recensement de la population

La Convention républicaine pour le développement (CRD), que dirige Raymond Ombaka, a organisé, le 3 mai à Pointe-Noire, une conférence inaugurale sur « l'utilité du recensement de la population »

La natalité, la mortalité et les migrations modifient la démographie, a expliqué Marcel Mbaloula, ajoutant qu'un pays qui élabore ses programmes de développement à partir des données statis-

la conception des procédures d'organisation de l'opération et aux objectifs qu'elle s'est fixés en termes de résultats attendus. À travers cette explication, Marcel Mbaloula a amené l'assistance, qui voulait ouvrir le débat sur le récent recensement administratif spécial, à trouver la réponse à ses interrogations.

Notons que la CRD se propose d'être un espace d'échanges pour la promotion du débat d'idées et la recherche des pistes pour la construction de l'état de droit, de la démocratie, du développement, de la bonne gouvernance et de la justice sociale en général et au Congo en particulier.

Elle s'est fixé, entre autres objectifs, de mettre en place des systèmes d'informations capables de contribuer à rendre disponibles des informations crédibles inhérentes à l'histoire, au droit et aux droits de l'homme et au développement ; promouvoir les valeurs de l'éthique politique et des valeurs démocratiques en organisant des agoras, des colloques et des séminaires, tant au niveau national qu'international, fondés sur des thématiques relatives à son objet ; agir en tant que groupe de pression pour la promotion des changements positifs en Afrique et au Congo ; se doter des capacités à devenir une véritable force d'analyse et de propositions ; contribuer à l'édification d'organisations politiques et civiques et à la sauvegarde d'élections libres, transparentes, démocratiques ; offrir une assistance technique aux leaders civiques et politiques promouvant les valeurs, pratiques et institutions démocratiques. La CRD a pour président d'honneur l'ancien député de Makabana, Dominique Nimi Madingou.

Roger Ngombé



Le présidium

Le conférencier principal, l'ingénieur statisticien Marcel Mbaloula, a indiqué dans sa communication qu'un pays qui surveille bien son évolution démographique, à travers le recensement, élabore de manière chiffrée, de meilleures projections économiques et sociales. Le recensement de la population aide à présenter un état des lieux de la population, révèle les problèmes des habitants et leurs localités. Les résultats d'un recensement de la population, a-t-il poursuivi, sont utilisés dans plusieurs domaines d'activités. C'est ainsi, a dit Marcel Mbaloula, que les Nations Unies ont recommandé aux États de réaliser tous les dix ans cette opération statistique d'une grande importance, car la démographie d'un pays évolue en une décennie.

tiques fournies par les recensements de la population est une garantie de réussite.

Répondant aux questions des participants, il a fait la différence entre le recensement de la population et le recensement administratif spécial. Le premier, a-t-il dit, est organisé par le ministère du Plan à travers la direction générale de la Statistique et le second par le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation aux fins de constituer le corps électoral. Néanmoins, a-t-il expliqué, à partir d'un recensement général de la population, les statisticiens peuvent extraire les personnes en âge de voter et en constituer un fichier électoral. Pour contester les résultats d'un recensement quel qu'il soit, a indiqué le conférencier, il faut au préalable avoir pris part à

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolorma, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COOPÉRATIVE PISCICOLE DE BONDO

Un exemple d'activités économiques intégrées

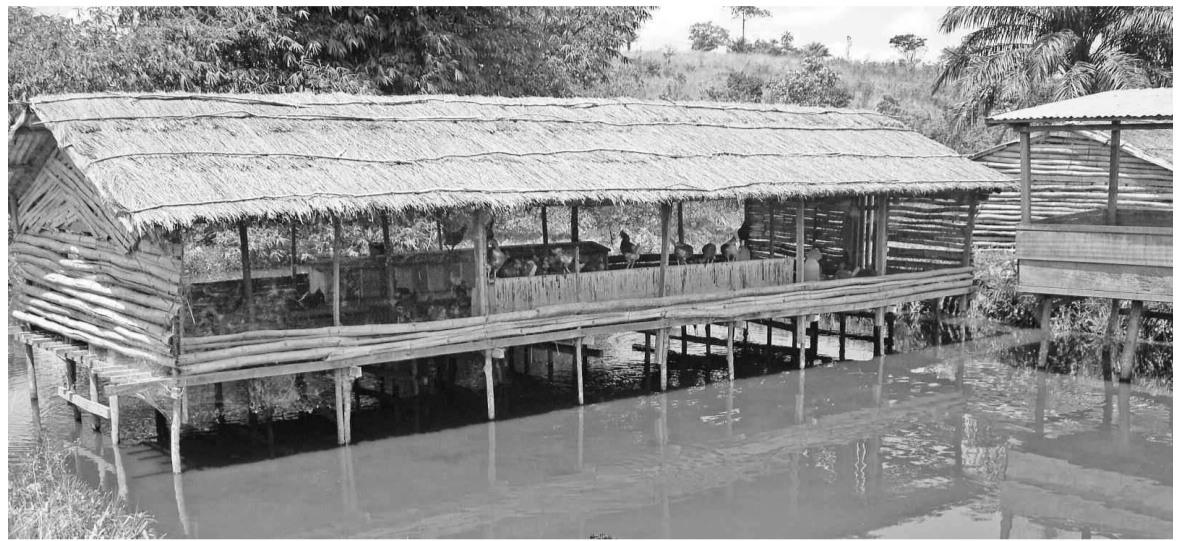
Le Projet de développement rural dans les départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (Proder) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), expérimentent l'aviculture sur pilotis associée à la pisciculture.

Une délégation du Padef/Proder a effectué, le 3 mai à Kinkala (Pool), une mission de suivi des activités avicoles et piscicoles initiées dans cette localité. Elle s'est arrêtée dans la coopérative piscicole de Bondo, située dans le quartier Makoumbou.

Le site de 7 hectares est constitué de 10 étangs dont 9 de 45,58 ares au total sont destinés à la production, et le tout dernier (1,65 ha) sert à garder les alevins après les opérations de vidange. Les étangs sont approvisionnés à partir de la rivière Ngamapasa à travers un canal de 526 mètres de long. Y travaille un groupement composé de 72 personnes dont la majorité sont des femmes.

Sur ce site, la délégation a pris connaissance de l'évolution de ce projet où l'élevage est intégré à la pisciculture et au maraichage. Ainsi, les pondeuses dans leurs poulaillers sur pilotis

défectent dans les étangs et leurs déjections apportent un aliment naturel aux poissons. Et cette eau fertilisée est utilisée dans l'arrosage des légumes pour le maraichage. Lors des vidanges des étangs, la boue recueillie sert aussi pour la réalisation des planches. Cette expérience a été tentée au Congo dans les années 80 à la station piscicole de Djoumouna mais avec de petites structures. « Nous avons là un exemple d'activités économiques intégrées. Nous avons l'élevage des pondeuses, la pisciculture et le maraichage et rien ne se perd. Tous ces déchets sont recyclés à différents niveaux, que ça soit au maraichage avec la boue, des déchets des étangs et l'eau aussi qui sert à l'arrosage, une eau en grain », a expliqué le facilitateur Proder 3 Pool, Antoine Miyouna. Insistant sur la nécessité de multiplier une telle expérience, Antoine Miyouna a souligné l'importance de la capitaliser dans le cadre de la recherche au Congo. Cette initiative, qui a fait ses preuves au Bénin, vient réduire le coût de l'aliment. En effet, il suffit seulement de nourrir la volaille en aliment de bétail, à elle de faire le reste du travail.



Au niveau de la pisciculture, se pose le problème de nourriture alors les excréments des pondeuses viennent palier cette situation grâce aux éléments nutritifs nécessaires au développement du poisson. « Cette infrastructure abrite un grand cheptel. Cette expérience est beaucoup admirée. L'eau se fertilise et devient de plus en plus riche. Elle renferme des éléments nécessaires au développement du poisson », a déclaré le point focal pisciculture, à la direction départementale de la pêche et de l'aquaculture du Pool, Jean Pierre M'Loussilaho. Notons que ce projet fait partie des ac-

tivités d'appui à la réinsertion des personnes vulnérables dans le département du Pool entre le Proder et le Pnud, lors de la réhabilitation du site en 2010. S'appuyant sur l'expérience du Pnud dans le cadre de l'appui communautaire, le Proder a jugé judicieux de les laisser continuer cette action. Ainsi, un mémorandum a été signé. Le Proder a mis à la disposition du Pnud des financements pour que cette réinsertion des personnes vulnérables soit poursuivie. Outre Kinkala, les localités de Louingui, Mayama, Kindamba et Mindouli sont aussi concernées. Rappelons que les activités du Proder 3,

L'expérience à capitaliser. (photo Adiac)

comme celles du Proder Sud sont désormais coordonnées par le Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef). Car ce programme s'aligne sur le programme d'option stratégique 2010-2014 entre le Fonds international de développement agricole (Fida) et le Congo. La démarche consiste à ce titre à capitaliser les expériences positives des projets Fida et ceux des autres partenaires, à consolider les actions tout en les étendant à plus grande échelle.

Il s'agit désormais d'une gouvernance unique de tous les projets financés par le Fida au Congo.

Nancy France Loutoumba

COOPÉRATION AÉRIENNE

Le Congo et les Pays-Bas renouvellent leurs accords

La République du Congo a mis à jour l'accord aérien qui le lie au Royaume des Pays-Bas depuis le 3 février 1969. Sécurité et sécurité dans le transport aérien international, tel est le but de cet accord qui établit des services aériens entre les deux pays.

« Le temps est passé. Voilà pourquoi tous les accords aériens ont besoin d'être modernisés et adaptés aux exigences, aux défis de notre époque. Ce nouvel accord est donc la modernisation et la mise à jour de l'accord aérien existant », a déclaré le ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada, le 30 avril à La Haye aux Pays-Bas. Ledit accord a été signé avec le directeur général des relations économiques au ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, Simon Smits.

Ce nouvel accord aérien entrera en vigueur le premier jour du deuxième mois, suivant la date à laquelle les parties contractuelles se seront mutuellement informées, par écrit, que les formalités et exigences constitutionnelles requises dans leurs pays respectifs ont été accomplies. En effet, en signant ces accords, les États mettent en place un certain nombre de dispositions pour permettre aux compagnies, l'exploitation



Échange de parapheurs entre Simon Smits et Rodolphe Adada

des lignes. Pour le cas du Congo et des Pays-Bas, en 1969, existait la compagnie aérienne KLM des Pays-Bas exploitant la ligne Amsterdam-Brazzaville.

Actuellement, KLM continue à le faire avec l'alliance KLM-Air France. Au niveau du Congo, la compagnie Equatorial Congo Airlines (Ecair) avait été désignée dans le mémorandum d'entente négocié en 2012 avec les Pays-Bas. Elle est visée par le Congo comme l'instrument désigné.

Dans la perspective de la notion « ciel ouvert », les experts en la

matière devront prendre en compte dans la révision, la relecture des accords aériens qui lient les États. Le Congo a déjà renouvelé ses accords avec la France. « La volonté du Congo est aussi d'augmenter le nombre de ces accords pour faire de Brazzaville un hub. » La cérémonie de signature de l'accord s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Congo en Belgique et au Pays-Bas, Julien Roger Menga, et des autorités congolaises et hollandaises de l'aviation civile.

N.F.L.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le gouvernement salue les performances de Ragec

Le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, a félicité la croissance remarquable intervenue au sein de la société privée Rafraichissant glaces eau du Congo (Ragec), après dix ans d'activités.

Installé en 2004 en tant que producteur de l'eau minérale (cristal en l'occurrence), Ragec a étendu ses activités en ajoutant dans sa gamme de produits des boissons gazeuses. De 45 agents à l'ouverture, cette société est passée à 744 employés avec des Congolais en majorité. Son chiffre d'affaires a grimpé à 14 milliards FCFA contre 167 millions FCFA au départ.

« C'est une entreprise exemplaire qui contribue au développement de l'économie nationale. J'avoue que je suis agréablement surpris par ses performances et sa stabilité. Mais surtout par sa diversification dans l'agro-industrie », a déclaré le ministre Isidore Mvouba.

Pourtant, malgré ces prouesses, l'entreprise est confrontée à des difficultés d'ordre administratif à savoir la remise en cause de sa convention d'établissement. L'instabilité du courant dans le pays constitue un véritable frein au développement de cette entreprise. Le ministre d'État a pris l'engagement de s'impliquer pour que les difficultés relevant de l'administration soient étudiées et évacuées.

Implantée à Djiri, environ 15km au nord de Brazzaville, Ragec a annoncé l'installation, dans les tout prochains jours, de nouvelles chaînes de production en vue de la fabrication de la mayonnaise et des biscuits.

Lopelle Mboussa Gassia

CONFÉRENCE SUR LES HYDROCARBURES

La SNPC laisse ses empreintes

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), sponsor leader de la conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures (CIEHC2), a marqué de sa présence toutes les activités liées à cet événement qui s'est déroulé du 14 au 16 avril 2014 à Brazzaville.

De sa participation aux communications techniques et la modération des débats, de l'animation des stands à l'organisation du cocktail de bienvenue, la SNPC n'a pas lésiné sur les moyens pour apporter sa contribution à la réussite de ce cadre d'échange entre les spécialistes de l'industrie pétrolière. Cinq exposés à son actif, répartis sur les trois jours, ont donné de la matière à tous ceux qui étaient venus, nombreux, s'informer sur le thème de la Conférence : «Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier pour accompagner le plan de développement national 2012-2016».

De façon pêle-mêle, la communication du directeur de l'usine CORAF (Congolaise de raffinage), M. Mamadou Nimaga, a permis aux conférenciers de saisir la problématique de «l'augmentation des capacités de raffinage» au regard des constats actuels. L'une des principales conclusions de cet exposé a été un appel à investir dans une nouvelle raffinerie et à remodeler la raffinerie existante.

Le chef de département bases des données à la SNPC a, quant à lui, exposé sur «Megasurvey et données sismiques dans le bassin côtier congolais». Longuement, il a édifié l'auditoire sur le concept «Megasurvey» qui se définit comme étant des grands ensembles de données régionales pour créer le plus grand volume du bassin côtier.

«Potentiel et valorisation des ressources gazières», tel était l'exposé d'Alfred Charles Sockath, directeur général adjoint chargé de l'Amont pétrolier à la SNPC. Intervenant au panel sur l'exploitation des ressources gazières et perspectives économiques, il a assis son propos sur l'élaboration du cadre juridique et réglementaire ainsi que la recherche de partenaires pour le développement des activités gazières au Congo.

Un autre intervenant de la SNPC, le directeur des études et du développement Aval Pétrolier, Norbert Mabilia. Parlant des «Approvisionnements du Congo en produits pétroliers», il a fait ressortir la très forte croissance de la demande au niveau du marché intérieur en produits pétroliers. Ceci traduit, a-t-il dit, le dynamisme du développement national. Ce défi ne pourrait être relevé que par des investissements conséquents dans les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier et les capacités de production de la raffinerie nationale.

Enfin, le directeur de la stratégie de croissance et de la planification à la SNPC, Jean-Jacques Ikama, a planché sur la «Levée de capitaux et risque d'investissement dans le secteur de l'Amont pétrolier et gazier congolais». Dans quelle mesure les banques congolaises contribuent-elles à la mobilisation des capitaux investis dans le secteur de l'amont pétrolier et gazier congolais ? Telle était la principale question à laquelle devait répondre cet économiste et essayiste.

Autres lieux où le savoir a été aussi démontré : les stands. Ici, différents animateurs, femmes et hommes, ont expliqué aux visiteurs le processus d'exploitation du pétrole.



Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Si l'Afrique est ingouvernable, c'est parce qu'elle est gouvernée de l'extérieur par des acteurs anonymes qui n'ont pas de comptes à rendre à nos peuples. »

Aminata Dramane Traoré, ancienne ministre malienne de la Culture, Le Monde Diplomatique, juin 2004

□ « Aujourd'hui, il est possible de faire des enquêtes sans que les personnes ne soient mises aux arrêts... On ne peut pas vouloir la réconciliation et procéder à l'arrestation systématique de ceux qui reviennent pour répondre des faits qui leur sont reprochés. »

Gnénéma Mamadou Coulibaly, ministre ivoirien de la justice, œil d'Afrique, 5 mai 2014

□ « L'Europe aura besoin de l'immigration pour compenser le vieillissement de sa population. Les proportions de cette immigration doivent, en revanche, rester acceptables pour les pays d'accueil, qui, de leur côté, doivent assurer le meilleur traitement possible aux populations migrantes. »

Nicholas Westcott, directeur général Afrique du service d'action extérieure de l'Union européenne, Jeune Afrique 1er avril 2014.

□ « La sécurité est une affaire intellectuelle. On ne doit pas la confondre avec la pratique policière. La sécurité, c'est de l'information, l'accueil et l'orientation. Aujourd'hui, toute personne peut être un acteur de la sécurité. »

Papa Khaly Niang, directeur de l'agence de sécurité de proximité, Sénégal, Le Soleil du 5 mai 2014

□ « L'Europe a raté l'occasion de formuler une position autonome et différente des appétits stratégiques états-unis et de l'Otan. Elle aurait dû favoriser un chantier commun avec la Russie pour sortir l'Ukraine de l'impasse sociale et politique. »

Andreï Gratchev, politologue et ancien porte-parole de Mikhaïl Gorbatchev (président de l'ex URSS), L'Humanité, 5 mai 2014

Séminaires de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements ;
- Les documents commerciaux
- La gestion des stocks et des magasins de stockage;
- La distribution ;
- La gestion des transports ;
- Les conventions internationales de vente ou incoterms.

Début : 13 Mai 2014 Durée : 2 semaines

LE TRANSIT

- Les régimes douaniers
- La déclaration en douane
- Les documents d'import/export et les services concernés
- Le fret maritime, aérien, routier, ... et les droits et taxes
- Le calcul de la valeur en douane et les positions tarifaires
- Les professions liées au transit (déclarant, acconiers, etc.)

Début : 14 Mai 2014 Durée : 2 semaines

Coût : 35 000 Frs + 1 marker Non permanent/par séminaire
Lieu : Immeuble en face du hall des légumes
AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit), à l'étage.
Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

GOVERNANCE

Le ministre Bienvenu Okiemy rappelle le rôle capital des médias

Le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Bienvenu Okiemy, a invité les médias à dresser le bilan des initiatives sur la liberté de communication en vue d'apporter des éléments de modernité qui prennent en compte les évolutions multiformes actuelles.

tion à tous les citoyens. Cette disposition est renforcée par la loi n°12/2001 du 12 novembre 2001 portant liberté de l'information et de la communication et par les textes réglementant la profession d'informer. Un bilan est essentiel pour l'avenir d'un secteur qui porte les espoirs d'un ensemble de professions. L'in-

ment à renforcer leur crédibilité en améliorant les normes professionnelles, en veillant à ce que les journalistes reçoivent une formation suffisante et observent les principes déontologiques appropriés.»

Le message conjoint du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies Ban Ki-moon et la directrice générale de l'Unesco Irina Bokova, lu par la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa Santana Afonso, appelle les États, les sociétés et les citoyens à défendre la liberté d'expression et la liberté de la presse en tant que droit fondamental et contribution cruciale à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement et la promotion du programme pour l'après 2015.

Au terme de la cérémonie, le rédacteur en chef de la radio nationale, Virlain Owa, a indiqué qu'il percevait la Journée de la liberté de la presse comme un moment permettant aux journalistes de faire le point sur leur travail, de voir dans quel contexte le continuer et de prendre l'engagement de l'exercer dans le respect de l'éthique et de la déontologie.

«Les professionnels de médias ne doivent pas se dire satisfaits du passé, car ils ont encore un grand combat à mener pour que la liberté de la presse soit effective. Comparé aux autres pays, le Congo jouit quand même de la liberté de presse et peut servir d'exemple à d'autres. Ils doivent valoriser le métier. Les pouvoirs publics et privés doivent donner à ces derniers l'accès à l'information au lieu de ne le faire qu'aux médias étrangers», a-t-il notamment souligné.

Lydie Gisèle Oko



Des professionnels des médias (© Adiac).

L'invite a été faite le 3 mai, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse sur le thème «La liberté des médias pour un avenir meilleur : contribution à l'agenda du développement post 2014», au Centre national de radio et de télévision (CNRTV) à Nkombo, en présence de l'ambassadeur d'Italie au Congo, de la représentante par intérim de l'Unesco au Congo, Ana Elisa Santana Afonso, des membres du gouvernement et d'autres responsables. La célébration de cette journée a été marquée par deux allocutions et la visite de la bibliothèque du CNRTV. Le ministre Bienvenu Okiemy a rappelé que dans l'article 19 de sa Constitution, le Congo garantit la liberté d'expression et de communi-

formation doit être considérée comme un bien public en assurant le déploiement de la couverture intégrale en radio, télévision et tout autre moyen de communication de masse pour que de nouvelles voix puissent aider à transformer la société.

Rappelant le rôle capital des médias pour le bon fonctionnement de la démocratie, la déontologie et l'éthique du journalisme, il a indiqué : «Les médias devraient avoir les capacités d'investigation nécessaires pour jouer le rôle qui est le leur dans la gouvernance. Si nous voulons que les médias améliorent la gouvernance de manière que celle-ci ait un impact sur la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, il convient qu'eux-mêmes parvien-

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

23.405 candidats affrontent les épreuves pratiques de l'Éducation physique

Les épreuves sportives du baccalauréat, session de juin, ont démarré le 2 mai conformément au calendrier prévu. Ils sont au total 23.405 candidats qui affrontent ces épreuves sur l'ensemble du territoire national

Le test se déroulera pendant une semaine sur deux disciplines retenues et que sont la gymnastique et la course de vitesse. L'effectif des candidats de Brazzaville n'a pas été communiqué en dépit de leur répartition sur les sites suivants :

stade Alphonse-Massamba-Débat ; stade Marchand ; l'Institut supérieur du sport et de l'éducation physique et le lycée industriel. Le directeur des examens et concours techniques et professionnels, Michel Jean Adrien Kombo, a expliqué que contrairement aux années antérieures, la situation a connu une nette amélioration cette année dans la mesure où les pré-listes non immatriculées ont été affichées avant les listes définitives.

Il a, par ailleurs, déploré le compor-

tement des candidats libres qui viennent consulter la liste le jour du démarrage des épreuves. Il a assuré que les codes à barres ont été remplacés par des fiches anonymes.

Sur le déroulement des épreuves, Dariss Itoua Oloumba, en classe de terminale F3 au lycée technique 5-Février apprécie : «Les épreuves pratiques se déroulent dans les bonnes conditions parce que tous les candidats ont leur noms sur les listes et tout ce qu'il faut pour affronter les épreuves.»

Lydie Gisèle Oko

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP06	Suivi et contrôle d'exécution des marchés publics	5 jours	09 au 13 juin 2014
FF3	Gestion de la fiscalité de la paie	3 jours	10 au 12 juin 2014
EP10	Gestion de bureau et administration pour assistants administratifs et secrétaires de direction	4 jours	16 au 19 juin 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	15 jours	16 juin au 04 juillet 2014
GMP05	Gestion des délais dans l'exécution des contrats des marchés publics : élaboration et suivi du plan de passation des marchés	5 jours	23 au 27 juin 2014



ÉQUATORIAL CONGO AIRLINES (ECAir) RECRUTE POUR SON DIRECTEUR GENERAL ADJOINT :

UNE ASSISTANTE DE DIRECTION BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

LE POSTE

Positionnement hiérarchique

Rattachée directement au Directeur Général Adjoint

Mission du poste :

Réceptionner, trier, diffuser l'information (courrier, messagerie, téléphone, internet, intranet...)

Assurer les traitements du courrier,

Gérer le suivi des parapheurs et vérifier les courriers mis à la signature du Directeur,

Concevoir et mettre en forme les documents,

Classer et archiver les dossiers et la documentation,

Organiser, gérer les réunions et agenda du Directeur,

Assurer l'accueil physique et téléphonique,

Gérer le matériel et les fournitures,

Gestion des chronos, des frais de déplacement.

Activités du poste :

Effectuer l'accueil téléphonique,

Accueillir physiquement les personnes de l'extérieur

et les partenaires internes,

Mettre en forme, suivre et gérer

le courrier arrivée-départ,

Tenir les différents agendas.

Programme des obsèques de Monsieur MVOUALA Barnett Théophile

Les enfants Mvouala Barnett ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Mvouala Barnett Théophile survenu le dimanche 27 avril 2014 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire est organisée au 4, rue Kouka Alphonse Kinsoundi Barrage Brazzaville (arrêt de Bus Marché Stella). Programme des obsèques du mercredi 7 mai 2014 se présente comme suit:

- 11h : levée du corps à la morgue municipale du CHU

- 11h-12h30 : recueillement à la morgue



municipale du CHU

- 13h : départ pour le cimetière du centre ville

- 14h : fin de la cérémonie au domicile du défunt.



VENTE DE CONTAINERS

La SADE CGTH met en vente des containers 40" au prix de **2.000.000 XAF HT l'unité.**

Ce prix ne comprend ni le transport ni la manutention.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter notre secrétariat :

- Brazzaville : 05 627 42 31
- Pointe Noire : 05 627 42 32



APPEL À CANDIDATURE



POSTE : AGENT RESPONSABLE DE LA MAINTENANCE

RESPONSABILITES

- Gestion du personnel
 - Responsabilité du service de maintenance avec une dizaine d'agents de service
 - Mise en place des emplois du temps des agents de service, et contrôle de leur application
 - Etre le tremplin en terme de communication entre l'administration et le service de maintenance

- Gestion de stock
 - tenue et suivi du stock
 - Gérer les réquisitions internes et externes

- Gestion du matériel
 - Tenue à jour de l'inventaire du matériel dans les salles et les différents services
 - Suivi du matériel défectueux et des réparations
 - Détection, lancement et suivi des divers travaux d'entretien des locaux (extérieurs et bâtiments)
 - Suivi de l'exécution des contrats (groupe électrogène, climatisation, désinsectisation etc..)

PROFIL

L'occupation de ce poste nécessite polyvalence, rigueur et organisation. En outre l'Agent Responsable de la Maintenance doit être titulaire d'un diplôme de technicien ; avoir des connaissances en électricité, mécanique, plomberie, froid, etc. Il doit être formé aux pratiques de la gestion avec 4 ans d'expérience. La maîtrise de l'outil informatique s'avère indispensable.

Dossier à faire parvenir au lycée avant le 20 mai 2014

- curriculum vitae
- copie (s) du ou des diplôme (s)
- Lettre de motivation manuscrite
- Casier judiciaire

B.P. 31 BRAZZAVILLE CONGO – Téléphone : – 00 242 06 666 6141

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le lycée de Ouessou en ébullition le lundi 5 mai

C'est un début de semaine agité au lycée Michel Guembella de Ouessou, dans le département de la Sangha. En effet, les élèves de Terminale ont exprimé leur mécontentement suite à l'affichage des listes des candidats au baccalauréat, session de juin 2014.

À quelques semaines des épreuves du Bac général, les élèves de Terminale au lycée de Ouessou étaient déjà impatients devant le retard de l'affichage des listes des candidats. C'est cette attente que le proviseur, Bernard Kapita, a voulu abrégé en affichant lesdites listes. Malheureusement, il a dû affronter des élèves visiblement en colère. Motif ? « Nous avons constaté la pagaille au niveau des listes car il y a plus de candidats libres que de candidats officiels. Et nous avons attendu longtemps », explique une élève en Terminale A jointe par la rédaction des Dépêches de Brazzaville, le 5 mai.

Plus qu'une simple expression de colère, les élèves sont passés à l'acte. Quelques dégâts matériels sont signalés. « J'ai évité d'être sur le théâtre des opérations. Mais on m'a fait part d'un enseignant qui serait séquestré », a déclaré une enseignante.

Le calme est revenu en milieu de matinée à la suite d'une intervention des unités de la police qui ont dû user de bombes lacrymogènes pour disperser les élèves en furie. Au final, le lycée est resté fermé toute la journée de ce lundi. Selon certaines sources jointes à Ouessou, une délégation des autorités départementales de l'enseignement serait descendue sur le terrain pour s'enquérir de la situation.

C'est en effet ce mardi 6 mai que les responsables du lycée comptent rencontrer les élèves pour échanger sur cette situation.

La rédaction

SIBITI/LÉKOUMOU

L'hôpital de base confronté aux problèmes d'électricité

Ce constat a été fait par le docteur Jean Raoul Chocolat, directeur départemental de la santé du département de la Lékoumou, lors d'une interview accordée à notre journal.



L'hôpital de base de Sibiti. / Adiac Photo

« Les problèmes d'électricité constituent un bémol, pour le fonctionnement normal des services de l'hôpital de base de Sibiti. Cet hôpital est alimenté par un groupe électrogène d'une puissance de 10 KVA seulement, c'est difficile de faire fonctionner avec optimum tous les services qui composent cet hôpital. Lorsque nous opérons par exemple, nous sommes obligés d'interrompre l'électricité à certains services pour travailler », a déclaré Jean Raoul Chocolat.

Notons qu'il y a déjà plusieurs mois que de nombreux plaidoyers sont formulés à l'endroit des pouvoirs publics par la direction départementale de la santé du département de la Lékoumou, en vue de l'acquisition d'un groupe électrogène d'une grande capacité capable d'alimenter convenablement tous les services de cette structure sanitaire. Avec la municipalisation en cours du département de la Lékoumou en général et celle de son chef-lieu Sibiti en particulier, ce problème trouvera certainement d'ici peu une solution.

Séverin Ibara

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Grogne des étudiants de la Faculté des lettres

Les étudiants de la Faculté des lettres et des sciences humaines ont manifesté, le 5 mai à Brazzaville, leur mécontentement suite au non affichage des listes des étudiants bénéficiaires et au non paiement des bourses par la Direction de l'orientation et des bourses.

D'après certains étudiants manifestants, la bourse du premier trimestre de l'année en cours n'a jamais été payée alors que deux mois se sont ajoutés au compte du second trimestre. Le bordereau général des boursiers serait disponible mais les étudiants se plain-

gent de ne pas être informés de leur situation.

De leur côté, les autorités justifient ce retard du fait que les dossiers des étudiants de la Faculté de droit auraient été enregistrés en retard. « Les étudiants ne doivent pas subir les conséquences de la situation de la Faculté de droit qui a sa propre administration. Nous demandons à notre hiérarchie de respecter nos droits et de faire correctement son travail, afin d'éviter ce genre de manifestations », ont revendiqué les étudiants grévistes.

Ils ont, en outre, déploré la présence de la police à chacune de

leurs revendications. « Nous réclamons nos droits et la police vient intervenir pour nous intimider. Ce matin aussi, après l'utilisation de lacrymogènes par les policiers, nous avons riposté par des jets de pierre », a souligné l'un des étudiants.

Ils étaient pour la plupart terrés dans un amphithéâtre, alors que la police ayant intervenu réussissait à maîtriser la situation sur l'avenue Bayardelle, où l'échange de bombes lacrymogènes contre jets de pierre avait interrompu la circulation automobile quelque temps auparavant.

Lydie Gisèle Oko

CONSOMMATION

Un empoisonnement supposé des pains crée une psychose à Brazzaville

La population brazzavilloise s'est réveillée, en ce lundi 5 mai, dans un climat de psychose, suite à une fausse rumeur sur l'empoisonnement prémédité de la farine par quatre boulangers étrangers. Ces sujets exerceraient depuis des années dans une boulangerie de Mikalou à Talangai dans le 6e arrondissement.

En effet, l'information qui a semé la panique au sein des familles a conduit les services habilités, notamment ceux de la surveillance du territoire, du ministère du Commerce et des Approvisionnements ainsi que les dirigeants des formations syndicales de consommateurs et de boulangers, à se déployer sur le terrain pour désamorcer la situation.

La situation dans les hôpitaux...

Selon cette première phase d'enquête commune, réalisée dans deux centres, notamment le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) et l'hôpital pédiatrique Marien-Ngouabi ainsi que dans les 26 boulangeries installées dans l'arrondissement, aucun acte négatif d'empoisonnement susceptible de prouver la véracité des faits n'a été constaté.

D'autant plus, selon le commissariat central de Talangai, aucune structure n'a été interpellée ni arrêtée en vue de ne plus commercialiser le pain. « Il faut noter que d'après l'enquête que nous avons menée depuis ce matin, environ 95% du personnel travaillant dans ces structures est d'origine brazzavilloise. Après avoir

reçu l'information, sur instruction du commandement de la police, nous avons dépêché une équipe au CHU pour un constat mais, aucun cas de maladie présentant les symptômes d'empoisonnement n'a été signalé. C'est donc une rumeur », a déclaré le responsable du commissariat cenWtral de Talangai.

Dans les hôpitaux, notamment au CHU où deux cas ont été enregistrés, l'examen clinique n'a révélé aucune preuve d'intoxication alimentaire. « Quand on a une intoxication on ressent des douleurs brutales qui peuvent être : la diarrhée, les vomissements, les douleurs abdominales, douleurs musculaires, etc. Pour ces cas, il est possible, compte tenu de la situation des faits, que ce soit une forme de psychose », a indiqué le Dr. Thierry Gombet des services d'urgence du centre.

Déplorant le comportement de certains Congolais qui, avec mauvaise foi et mensonge, incitent les populations à la violence et au soulèvement, le coordonnateur des soins de l'hôpital pédiatrique Marien-Ngouabi a indiqué : « Depuis que cette mauvaise information est ventilée dans la ville, je n'ai enregistré aucun cas d'urgence lié à l'empoisonnement soit d'un enfant soit d'une personne âgée. Je confirme que l'information n'est pas fondée et qu'elle est erronée. Car, si elle était juste, l'inverse aurait été un soulèvement des populations contre ces étrangers. »

Surprise chez les boulangers et vendeurs de pains

Pour le responsable de la boulangerie, Salek Guewa, ce cas serait une

grande première, car depuis que sa structure existe, il n'a jamais été victime de réclamations par rapport à une éventuelle intoxication. « Nous sommes tous surpris, parce que depuis que nous fabriquons les pains, on n'a jamais eu de réclamation d'un client soit pour mauvaise fabrication soit pour tentative d'empoisonnement. Nous n'avons pas recruté des étrangers. Le samedi 3 mai nous avons fabriqué et vendu plus de 1500 pains. Or le chef d'équipe est un Congolais de Brazzaville. Ainsi, suite à cette rumeur, nous avons reçu dans nos locaux les équipes de la police, du ministère du Commerce et des syndicats pour un contrôle complet », a-t-il déclaré.

Répondant aux interrogations des inspecteurs du ministère du Commerce, Ruth Bonazébi, l'une des vendeuses de pain, également cliente de la boulangerie, a souligné : « J'approuve que c'est un montage. Je suis vendeuse de pain depuis 1985 et on n'a jamais vécu ce genre de chose, c'est déplorable. Le samedi nous avons vendu ici et nous n'avons eu aucune plainte de nos clients. » Enfin, pour le président du syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du département de Brazzaville, Jean Cyr Mayala, une enquête d'appoint doit être menée afin de détecter l'origine et les auteurs de cette rumeur. « Après l'enquête nous tiendrons un point de presse pour informer les populations sur les conséquences d'une mauvaise rumeur, surtout quand elle est liée à la vie des hommes », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 25 avril au 25 juillet 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDERE IMMEUBLE C.N.S.S, CITY-CENTER
CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO

Tel.: +242 05 381 34 34/ 06 381 34 34 Courriel : info@terratech-cg.com Web : info@terratech-cg.com

Revendeur agréé
acer

Spéciale Promo > Acer Aspire E1-570

Spécificités

- Processeur Intel Core i5-3337U
1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- French keyboard, Windows 7
- Microsoft Office 2010
- DVD-Super Multi DL drive

Prix : 429.000 TTC

FORAGE D'EAU ET CONSTRUCTION
FORECO SARL

La meilleure solution à vos problèmes d'Eau Potable.

Contacts : 06 653 50 21 / 06 662 46 46
Email : foreco.sarl@yahoo.fr - Site web: www.foreco-sarl.com
Siège POINTE-NOIRE : RN 1 Loandjili face cimetièrre Mont Kamba
Agence BRAZZAVILLE : 308 Avenue des 3 Martyrs Plateau des 15 ans

NOS COMPETENCES

- ▶ Etudes Hydrogéologiques et Géophysiques
- ▶ Réalisation et Maintenance des Forages d'Eau
- ▶ Projet d'Adduction d'Eau Potable
- ▶ Construction (bâtiments, château d'eau, ...)

Camair-Co
L'étoile du Cameroun

GSA CAMAL VOYAGES
CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville
- Rondpoint La Coupole. Email : resabzv@camair-co.net

Contacts :
06 827 07 54 // 05 070 73 74

BRAZZA – DOUALA / YAOUNDE - BRAZZA

MARDI : BZV 12H30 - 15H 25 DLA 19H40 – 20H25 YAO

JEUDI : BZV 20H45 - 23H 40 DLA

DIM. : BZV 11H00 - 13H 55 DLA 19H40 - 20H25 YAO

DOUALA à petits PRIX

ALLER SIMPLE à partir de **114.800 FCFA TTC**

ALLER/RETOUR à partir de **155.200 FCFA TTC**

Nos destinations : DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA - COTONOU – ABIDJAN – LIBREVILLE - N'DJAMENA – N'GAOUNDERE - GAROUA – MAROUA - PARIS

3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

BULLETIN D'ABONNEMENT

MES RÉFÉRENCES

Nom :
Prénom :
Société :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : E-mail :

Titre d'abonnement : 3 mois 6 mois 1 an **Date et signature** _____

Mode de paiement : Chèque Espèces

NB : Ce coupon est à retourner sous pli fermé aux adresses suivantes : BRAZZAVILLE : 84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers / Mpila, Tél. : +242 06 632 55 41, 06 634 93 33, 05 548 46 16

POINTE-NOIRE : Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les palmiers (à côté de la Radio Congo), Tél. : +242 06 963 31 34

RDC - KINSHASA : 1430, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombé , Tél. : +243 015 166 200

TRADE MARK  MARK
Heineken[®]
open your world


UEFA
**CHAMPIONS
LEAGUE**[®]



— EN ROUTE POUR LA —
FINALE

COOPÉRATION CHINE-AFRIQUE

Li Keqiang : «L'Afrique affiche un grand dynamisme et montre un nouveau visage»

Invité en Éthiopie pour une visite officielle au siège de l'Union africaine (UA) avant d'entamer une mission au Nigéria, en Angola et au Kenya, le Premier ministre chinois, Li Keqiang, a accordé une interview à une équipe de journalistes africains. Il explique l'enjeu de cette tournée africaine et évoque la coopération sino-africaine. Interview.

Vous êtes un dirigeant ayant une vision internationale. Vous avez été dans beaucoup de pays du monde. Quelle est votre impression sur l'Afrique?

Li Keqiang : J'ai été en Égypte en 2009, mais je n'ai pas vu toute l'Afrique. Le continent, comme je l'ai lu dans des livres, comprend l'Afrique du Nord composée des pays arabes et l'Afrique subsaharienne. C'est un continent qui s'étend sur une terre vaste, fertile et pleine de merveilles. Il compte plus de 1 500 groupes ethniques et plus de 2 000 langues. L'Afrique, dotée d'une civilisation splendide et très ancienne, est considérée comme le berceau de la civilisation humaine. On y trouve l'insurmontable Nil, le majestueux Kilimandjaro, la prestigieuse vallée du Rift africain et la célèbre migration d'animaux au Massai Mara, avec des peuples simples, des chefs de tribu hospitaliers, des musiques ardentes et des danses chaleureuses. C'est un continent en pleine émergence et débordant de vitalité que je souhaite découvrir depuis longtemps. Depuis le début du siècle, les pays africains ont ravivé l'esprit du panafricanisme pour avancer à pas de géant sur la voie d'une intégration africaine accélérée. Au cours de la dizaine d'années écoulées, l'Afrique a réalisé une croissance économique des plus rapides au monde, et des exploits dans le domaine du développement socio-économique. Aujourd'hui, l'Afrique affiche un grand dynamisme et montre un nouveau visage. Elle constitue désormais, on peut le dire, une force majeure dans la multipolarisation mondiale, un important marché émergent pour la reprise et l'intégration économiques dans le monde et aussi un représentant remarquable de la diversité du patrimoine mondial. J'admire l'esprit d'engagement et de solidarité que manifestent les peuples africains et je suis pleinement confiant dans l'avenir radieux du développement de l'Afrique.

Depuis plus d'un demi-siècle, les relations sino-africaines restent toujours solides et se développent sans discontinuer malgré les grands changements mondiaux. Selon vous, quelles en sont les raisons?

L.K. : La Chine et l'Afrique sont liées par une relation qui remonte loin dans l'histoire et une amitié qui se consolide au fil du temps. Depuis les années 50 et 60 du siècle dernier, la Chine et les pays africains, rapprochés par le même passé, se sont soutenus mutuellement dans leur combat solidaire et ont forgé une amitié profonde.

Un vieil adage chinois dit : «*Il est facile d'avoir beaucoup d'argent, mais difficile de trouver de vrais amis.*» Nous ne saurions jamais oublier que ce sont les frères africains qui nous ont portés à l'ONU et nous sommes toujours fiers d'avoir contribué à la construction du chemin de fer Tanzanie-Zambie. Parmi les aides internationales qu'ont reçues en 2008 les sinistrés du séisme à Wenchuan, celles en provenance de l'Afrique nous sont particulièrement précieuses. Dans des enceintes multinationales telles que les Nations unies, la voix de la Chine pour défendre les droits et intérêts légitimes des nombreux pays en développement, dont les pays africains, est la plus ferme. Les peuples africains sont pour les Chinois bons frères, bons amis et bons partenaires, sincères et dévoués. Les relations sino-africaines, dépassant la distance géographique et les différences en matière de culture et de système, se caractérisent par la sin-

cérité, la confiance mutuelle et la bonne entente et sont considérées comme un modèle de la coopération Sud-Sud. La coopération sino-africaine a donné de vastes possibilités et une grande impulsion au développement de la Chine et de l'Afrique, et surtout contribué amplement au renforcement du poids de l'ensemble des pays en développement dans le monde et à la promotion de la cause du progrès de l'humanité. Nous entendons travailler ensemble avec les pays africains pour raffermir sans cesse la confiance politique mutuelle, approfondir la coopération dans les domaines de la paix et de la sécurité, rehausser la coopération pragmatique et intensifier les échanges humains, et faire progresser davantage le nouveau partenariat stratégique sino-africain.

On dit que c'est votre première visite en Afrique en tant que Premier ministre. Quel est l'objectif de cette visite ? Et quel message souhaitez-vous faire passer aux peuples africains?

L.K. : C'est ma première visite sur le continent africain depuis ma prise de fonctions comme Premier ministre du Conseil des Affaires d'État chinois. C'est également mon premier déplacement à l'étranger pour cette année. Ce sera un voyage placé sous le signe de la continuité, de la coopération et de la solidarité, une occasion pour moi de parcourir le chemin de l'amitié ouvert par les dirigeants chinois et africains de l'ancienne génération, de mesurer la profondeur de l'amitié et de la solidarité entre les peuples chinois et africains, de constater sur place le dynamisme du développement socio-économique africain et d'écouter les attentes des Africains aspirant à une vie meilleure. J'ai une forte volonté de contribuer concrètement à l'approfondissement des relations entre la Chine et l'Afrique et à la promotion de leur coopération dans différents domaines au plus grand bénéfice des peuples chinois et africains.

Durant cette tournée, je me rendrai au siège de l'UA et j'y prononcerai un discours pour présenter les idées et propositions de la Chine sur la promotion des relations et de la coopération entre la Chine et l'Afrique dans la nouvelle époque. J'aurai, dans les quatre pays à visiter, des échanges de vues approfondis avec leurs dirigeants sur le renforcement des relations bilatérales et de larges contacts avec des personnalités de divers milieux. J'assisterai et ferai une intervention au Forum économique mondial pour l'Afrique, et je m'entretenirai avec les dirigeants de pays africains présents au Forum de la promotion des relations et de la coopération bilatérales. Je rencontrerai également la communauté chinoise et des personnels des établissements chinois en Afrique. J'espère que ma visite permettra d'approfondir davantage l'amitié traditionnelle entre la Chine et l'Afrique, de rehausser la coopération pragmatique sino-africaine, de renforcer la solidarité et l'entraide entre les deux parties, de promouvoir le développement partagé de la Chine et de l'Afrique, et de mieux faire comprendre à un milliard d'Africains que 1,3 milliard de Chinois seront pour toujours leurs amis sincères et leurs partenaires fiables et que la Chine veut travailler avec l'Afrique pour perpétuer l'amitié sino-africaine.

Un proverbe africain dit : «*Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin.*» L'amitié sans cesse renouvelée et la coopération tous azimuts entre la Chine et l'Afrique sont à préserver avec beaucoup de soins par les Chinois et les Africains. La Chine entend travailler en toute sincérité et renforcer la solidarité avec les pays africains, et coopérer d'une manière mutuellement bénéfique avec eux pour promouvoir un développement partagé et réaliser au plus tôt les rêves glorieux du renouveau de la Chine et de l'Afrique.

On dit que la coopération sino-africaine est prometteuse. Où se trouvent les opportunités ? Quelles mesures concrètes la Chine prendra-t-elle pour faire avancer cette coopération?

L.K. : La Chine et l'Afrique, respectivement le plus grand pays en développement et le continent regroupant le plus grand nombre de pays en développement, sont toutes confrontées aux tâches pressantes du développement économique et de la modernisation. Depuis l'entrée au 21^e siècle, la Chine et l'Afrique ont saisi les opportunités historiques offertes par l'approfondissement de la mondialisation et travaillé dans l'esprit de solidarité et de coopération gagnant-gagnant pour faire entrer leurs relations dans un «*âge d'or*». Et elles ont toutes les deux beaucoup bénéficié de leur coopération. Actuellement, la Chine se trouve dans une phase cruciale du



développement marquée par l'approfondissement global de la réforme et l'accélération de la transformation du mode de développement, alors que l'Afrique entreprend une nouvelle marche vers l'intégration, la prospérité et la renaissance du continent. La coopération sino-africaine s'ouvrira ainsi de nouvelles opportunités d'avancer à grandes enjambées. Durant ma visite, ensemble avec les dirigeants de pays africains et de l'UA ainsi que les représentants des entreprises chinoises et africaines, nous travaillerons dans un esprit pragmatique, innovant et entreprenant, pour faire le bilan du chemin parcouru, tirer les enseignements, identifier les insuffisances et explorer activement de nouveaux domaines, pistes et modalités de coopération de manière à porter la coopération sino-africaine tous azimuts à un niveau supérieur.

La Chine et l'Afrique accroîtront les échanges et la coopération dans le domaine de la lutte contre la pauvreté pour promouvoir le développement partagé. La Chine compte plus de 100 millions de personnes vivant encore sous le seuil de la pauvreté, tandis que l'Afrique fait face à pas mal de difficultés et défis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. La lutte contre la pauvreté est un domaine phare de la coopération entre la Chine et l'Afrique, engagées l'une comme l'autre pour le développement économique et l'amélioration du bien-être social. La Chine entend partager avec l'Afrique ses expériences en matière de réduction de la pauvreté et de développement de l'agriculture, renforcer la coopération agricole et aider l'Afrique à former des compétences dans le domaine agricole. Le chemin vers le développement durable et une vie plus digne passe par la lutte contre la pauvreté.

La Chine et l'Afrique renforceront leur coopération dans les domaines industriels et financiers pour promouvoir l'industrialisation et le développement de l'industrie manufacturière du continent africain. L'Afrique est déjà sur une voie rapide de la croissance et marche résolument vers la modernisation. La Chine entend participer activement, avec les atouts qui sont les siens, à la construction d'infrastructures en Afrique pour une meilleure interconnectivité infra-africaine et renforcer par là sa coopéra-

tion industrielle avec l'Afrique en l'aidant à développer en priorité l'industrie manufacturière à forte intensité de main-d'œuvre, à accroître l'emploi et à stimuler la consommation. En outre, la Chine aidera l'Afrique, par des moyens d'investissement et de financement innovants, à résoudre l'insuffisance de fonds. Au cours de ma visite, des accords de coopération seront signés entre les deux parties dans les secteurs routier, ferroviaire, aéronautique, électrique et autres.

La Chine et l'Afrique intensifieront leur coopération en matière de ressources humaines, d'écologie et de protection de l'environnement pour soutenir le développement à long terme de l'Afrique. Les ressources humaines sont la ressource la plus prometteuse du continent africain. La Chine entend renforcer la formation dans tous les domaines pour les pays africains, et notamment la formation professionnelle destinée aux jeunes Africains, pour aider l'Afrique à tirer profit pleinement et durablement de son dividende démographique. L'amitié entre les peuples repose sur la compréhension mutuelle. La Chine lancera une série de programmes d'échanges et de coopération socioculturels pour multiplier les échanges humains et renforcer la compréhension et l'amitié entre les peuples chinois et africains. Le vert reste toujours la couleur intrinsèque de l'Afrique. La Chine travaillera en étroite coopération avec l'Afrique et fournira un soutien financier à la protection des animaux sauvages et à la lutte contre le changement climatique sur le continent, de manière à faire progresser ensemble «*une belle Chine*» et «*une belle Afrique*».

Ces dernières années, des médias ont évoqué des questions telles que le déséquilibre du commerce sino-africain, le manque de qualité de produits chinois exportés vers l'Afrique et le non-respect par des entreprises chinoises des lois et règlements du travail des pays d'accueil. Comment voyez-vous ces questions survenues dans la coopération sino-africaine ?

L.K. : Avec le développement rapide sur tous les plans des relations entre la Chine et l'Afrique, la coopération entre les entreprises des deux parties rencontre des «*ennuis pour grandir*», de nouvelles questions se posent et appellent des solutions appropriées. Attachant une très grande importance à ces questions sans jamais les esquiver ou les dissimuler, le gouvernement chinois est prêt à engager des consultations sérieuses avec les pays africains dans un esprit de respect mutuel, de pragmatisme et d'efficacité pour y trouver une solution. Ici, je tiens à réitérer que la Chine continuera à développer sa coopération avec l'Afrique conformément aux principes de sincérité, d'égalité, de bénéfice mutuel et de gagnant-gagnant, en demandant à ses entreprises d'observer scrupuleusement les lois et règlements locaux, d'être responsables quant à la qualité des travaux et des produits et envers les consommateurs, et d'assumer leur part de responsabilité à l'égard de la société et de l'environnement des pays d'accueil. Dans le même temps, j'appelle les pays africains concernés à renforcer la régulation de marché et les mesures de sécurité, et à protéger dûment les droits et intérêts légitimes des entreprises chinoises en Afrique ainsi que la sécurité de leurs personnels.

Dans l'ensemble, les questions apparues dans la coopération sino-africaine ne sont, après tout, que des cas rares et isolés, et l'approfondissement continu de cette coopération depuis ces dernières années représente le courant principal et la tendance générale. En 2013, le volume des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique a atteint 210 milliards de dollars américains, soit 2 000 fois celui de

1960, faisant ainsi de la Chine le premier partenaire commercial de l'Afrique pour la cinquième année consécutive. À l'heure actuelle, plus de 2 500 entreprises chinoises sont présentes en Afrique, créant plus de 100 000 emplois locaux. L'année dernière, plus de 1,4 million de touristes chinois ont voyagé en Afrique, apportant d'importantes recettes en devises étrangères aux pays concernés. Selon un rapport du FMI, la coopération sino-africaine contribue déjà à hauteur de plus de 20% au développement de l'Afrique. Le «*facteur chinois*» s'affirme chaque jour davantage dans le développement de l'Afrique, et la coopération sino-africaine apporte des bénéfices tangibles aux peuples des deux parties et a devant elle de très vastes perspectives.

Comment voyez-vous l'allégation de certains médias selon laquelle la Chine pratique le «néo-colonialisme» en Afrique ?

L.K. : La Chine et les pays africains sont bons frères et bons partenaires travaillant dans la solidarité pour le développement commun. Dans sa coopération avec l'Afrique, la Chine s'en tient toujours aux principes d'égalité, de bénéfice réciproque, de pragmatisme, d'efficacité, de sincérité et de respect des engagements, et de ne pas assortir ses aides à l'Afrique de condition politique. Elle est restée fidèle à ces principes depuis des dizaines d'années sans jamais s'en écarter. La coopération sino-africaine a contribué activement au développement de l'Afrique, notamment dans le domaine du progrès social et du bien-être de la population, l'objectif étant d'améliorer l'environnement de l'investissement sur le continent et la vie des Africains. De nombreux projets d'infrastructures réalisés avec l'assistance chinoise, comme des écoles, hôpitaux, stades et systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité, ont facilité le travail et la vie des populations. Pour alléger le fardeau des pays africains dans leur marche en avant, jusqu'en fin 2013, la Chine a annulé au total 20 milliards de yuans RMB de dettes en leur faveur. Pour renforcer les capacités d'auto-développement des pays africains, la Chine a également travaillé énergiquement à promouvoir la coopération industrielle et financière avec eux pour les aider à mettre en place des systèmes indépendants et complets de l'industrie manufacturière et de l'agriculture modernes, afin de consolider sans cesse la base de la coopération sino-africaine. Cette coopération, mutuellement bénéfique et gagnant-gagnant, offre des opportunités à la Chine et à l'Afrique.

La Chine et de nombreux pays africains ont tous souffert dans le passé de l'agression étrangère et de l'occupation coloniale ou semi-coloniale. «*Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse.*» Voilà un concept traditionnel plusieurs fois millénaire de la Chine et un élément majeur de sa civilisation. Le soi-disant néo-colonialisme chinois en Afrique ne correspond ni aux traditions et cultures chinoises, ni à la réalité de la coopération amicale, de l'égalité et du bénéfice mutuel entre la Chine et l'Afrique. De nombreux dirigeants africains ont fait savoir publiquement que l'Afrique, qui avait subi le colonialisme, savait bien ce que ce mot signifie et que les pays africains ne se laisseraient jamais induire en erreur par une telle allégation. Je peux affirmer solennellement aux amis africains que la Chine ne s'engagera jamais sur le vieux chemin du colonialisme emprunté par d'autres pays et qu'elle ne permettra jamais aux agissements colonialistes du passé de se reproduire en Afrique. La Chine entend rester toujours ami fiable et partenaire fidèle des peuples africains et contribuer activement à la construction d'un beau continent africain.

REMERCIEMENTS

Les familles Dacko, Teya et Jean Toussaint Loemba remercient :

-M. Benjamin BOUMAKANI, Secrétaire général du Gouvernement congolais;

-M. Anatole Collinet Makosso, Ministre de la Jeunesse et de l'Instruction Civique;

-Son Excellence Marie Charlotte Fayanga, L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la RCA au Congo et l'ensemble du personnel du Consulat ;

-M. Alexandre Honoré Paka, Préfet de la ville de Pointe - Noire ;

-M. Roland Bouiti Viaudo, Député Maire de la ville de Pointe - Noire;

-Maître Vincent Gomes ainsi que tout le personnel du cabinet et de l'hôtel Victory Palace ;

-M. Ludovic Ngatsé, Administrateur général et le personnel du cabinet Ernst & Young (E.Y) Congo et RDC ;

-Claude Coelho, Ancien Bâtonnet ;

-Bana zandu, les parents, amis et connaissances pour votre assistance morale, financière et matérielle lors du décès de notre regrettée, Déborah Gertrude Dacko, survenu le samedi 29 mars 2014 à Pointe - Noire, inhumée le dimanche 13 avril 2014 à Mokinda (dans le cimetière familial du village natal de son père, le Feu Président David Dacko, dans la préfecture de la Lobaye en République Centrafricaine.

Veillez accepter, l'expression de notre profonde gratitude.

Pour toutes les familles

Veuve Brigitte Dacko



FRANCOPHONIE

Trois candidats briguent le secrétariat général

L'élection au poste de secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) aura lieu en novembre prochain lors de son prochain sommet à Dakar au Sénégal. Trois candidats sont en lice dont le Mauricien Jean Claude de L'Estrac, le Congolais Henri Lopes et l'ancien président burundais Pierre Buyoya.

Les dossiers des trois candidats ont été envoyés par courrier officiel au début du mois d'avril, au siège de l'OIF à Paris, en France par les présidents de leurs pays respectifs. L'actuel secrétaire général de l'OIF, l'ancien président

du Sénégal, Abdou Diouf, en poste depuis le 20 octobre 2002 et réélu en 2006 et 2010, ne se repositionne plus.

Qui sont les futurs successeurs d'Abdou Diouf ?

Henri Lopes : ancien Premier ministre du Congo entre 1973 et 1975, et fonctionnaire de l'Unesco en 1982, il est actuellement ambassadeur du Congo en France. Candidat malheureux en 2002 face à Abdou Diouf, ce grand écrivain tente une fois de plus sa chance.

Pierre Buyoya : ancien président du Burundi, Pierre Buyoya est ac-

tuellement représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel. Ce sera la première fois pour lui de briguer le secrétariat général de l'OIF.

Jean Claude de L'Estrac : né le 17 février 1948 à Quatre-Bornes en Maurice, il est un homme politique de Maurice. Succédant au Seychellois Callixte d'Offay, il est, depuis le 12 juillet 2012, secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), le premier Mauricien à occuper ce poste. Il a notamment été ministre des Affaires étrangères de son pays. La bataille s'annonce rude.

Tiras Andang

CHINE-CONGO

Un pont amical dans le domaine culturel

C'est ce que souhaite la directrice générale adjointe au bureau de la culture, de la radiodiffusion, de la télévision, de la presse et de l'édition de la municipalité de Nanjing, Jiao Yunhua. Elle l'a expliqué à sa sortie d'audience chez le ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso.

Jiao Yunhua était accompagnée d'une forte délégation, avec, à ses côtés, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Guan Jian. Avec le ministre de la Culture et des Arts, les deux parties ont abordé plusieurs aspects liés aux domaines culturel et artistique. « Nous avons discuté de façon très amicale avec le ministre de la Culture et des Arts, parce que cette année nous célébrons le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Chine. C'est l'occasion pour nous d'exprimer notre sentiment au peuple congolais. D'ailleurs, c'est pour cela que nous avons offert 200 livres à la Bibliothèque nationale du Congo. Nous continuerons à faire ces dons des livres, parce que nous voulons construire un pont amical entre la Chine et le Congo », a déclaré Mme Jiao Yunhua.

Elle a également parlé de quatre mémorandums d'entente signés avec les musées du Congo, la Bibliothèque nationale, le Patrimoine culturel et le groupe artistique les Tam-Tam sans frontières. « La signature de ces mémorandums montre bien que le Congo et la Chine entrent dans une nouvelle phase de coopération. Déjà, l'année dernière, notre président de la République avait visité le Congo. En juin prochain, le président de la République du Congo va visiter la Chine. C'est un symbole de la nouvelle époque de la coopération dans le domaine culturel. En juin également, il y aura la deuxième édition de la Biennale des arts et des lettres. La ville de Nanjing va envoyer ses experts pour participer à cette biennale », a-t-elle conclu.

Bruno Okokana



IN MEMORIAM

6 mai 2012 - 6 mai 2014

Voici 02 ans déjà qu'il a plu au Seigneur tout puissant de rappeler dans son royaume sa créature Charles Atipot-Ongandza « Ngafunga »

En ce jour de triste et douloureux anniversaire, les enfants, parents, amis et connaissances prient tous ceux qui l'on connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Papa, nous tes enfants ne cesserons d'intercéder pour le repos de ton âme.



AVIS DE VENTE

L'ambassade de France met en vente, au plus offrant, trois véhicules :

1. Un NISSAN Patrol châssis long, mis en circulation en 2004, moteur diesel, 48.000 km, bon état général, émetteur d'embrayage à revoir ;
2. Un SUZUKI Grand VITARA, mis en circulation en 2004, moteur essence, 40.000 km, immobilisé en panne ;
3. Un minibus blindé PEUGEOT J5, 9 places, mis en circulation en 1989, moteur diesel, kilométrage inconnu, hors d'usage.

Le premier véhicule (Nissan n° 1) est visible à l'ambassade de France à Brazzaville, rue Alfassa, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h00. Pour voir les 2 autres véhicules (n° 2 et 3) il est nécessaire de prendre préalablement rendez-vous par téléphone au n° 06 823 5931

Les offres de prix devront parvenir sous pli fermé à l'ambassade de France, à l'attention du chef du service commun de gestion, avec la mention « Vente véhicules 2014 - ne pas ouvrir » au plus tard le **lundi 12 mai 2014 à 16 heures.**

Les véhicules sont vendus séparément, en l'état. Le soumissionnaire aura à payer, en sus du prix de vente, une taxe forfaitaire de 6 %. Le soumissionnaire indiquera dans son offre son adresse et ses coordonnées téléphoniques.

Les acheteurs seront choisis librement par l'Etat Français qui se réserve le droit d'engager une procédure de négociation avec les candidats dont les offres auront été sélectionnées.

Les résultats des appels d'offre seront disponibles au poste de garde de l'ambassade de France le **lundi 19 mai 2014 à partir de 9 h.**

La vente ne sera réputée conclue et la livraison du véhicule ne pourra intervenir qu'après règlement total du prix d'achat majoré de la taxe forfaitaire, par virement auprès du Régisseur de l'ambassade, et accomplissement par l'acquéreur de toutes les formalités administratives et douanières exigées pour la mise en circulation et le règlement préalable par ses soins de toutes taxes et frais afférents.

L'ambassade se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres non satisfaisantes.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE recherchent vendeurs de journaux.

Pour tout contact, veuillez vous rapprocher aux adresses suivantes :

Brazzaville : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Pointe-Noire : Av. Germain-Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire)

JAZZ

La 3^e édition célébrée avec faste à Brazzaville

Le 30 avril de chaque année est célébrée la journée internationale du Jazz. Cette année, à Brazzaville, elle a été marquée par plusieurs activités : expositions de photos et d'œuvres de jazz avec comme clou, un concert à l'Institut français du Congo.

Organisée par le Bureau UNESCO de Brazzaville, l'ambassade des États-Unis d'Amérique, le Festival panafricain de musique (FESPAM) et l'Institut français du Congo (IFC), en partenariat avec le Collectif Congo Ndulé Jazz et l'Association Maison Culturelle Biso Na Biso, l'édition de 2014 a été placée sous le haut patronage de l'administrateur maire de la ville de Brazzaville, porteur du label « Brazzaville, ville de la musique ».

La célébration de cette édition avait pour objectif de sensibiliser la communauté internationale aux vertus plurielles du jazz en tant que vecteur de paix et d'unité, outil éducatif et d'inclusion sociale, langage de liberté collectif, plateforme de dialogue et de rapproche-

ment des culturelles et pourvoyeur d'émotion et d'improvisation.

Plusieurs activités ont été organisées à cette occasion à l'Institut Français du Congo : un atelier d'apprentissage musical sur le Jazz initié par le collectif de musiciens congolais « Congo Ndulé Jazz » (24-25 avril), une exposition des archives audio-musicales du Jazz animée par l'Association « Maison culturelle Biso Na Biso » conservatrice du patrimoine musical avec près de huit cent mille (800.000) disques vinyles de 33 et 45 et un concert musical de Jazz marquant la célébration officielle de cette journée qui a connu la participation de plus de quatre cent personnes

Dans son mot introductif, la représentante de l'UNESCO au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, a salué l'implication et la mobilisation effective des différents partenaires, notamment l'Ambassade des États-Unis d'Amérique, le FESPAM, l'Institut français du Congo, l'Association «Maison culturelle Biso Na Biso » et le Col-

lectif de musiciens «Congo Ndulé Jazz » dans la préparation, l'organisation et la réussite de cette édition.

Le maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondez, a félicité tous les partenaires impliqués dans l'organisation de cette troisième édition, en particulier l'UNESCO pour tous les efforts déployés dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel sous toutes ses formes. Il a salué la prestation des jeunes artistes non-voyants pendant la restitution de l'atelier d'apprentissage musical promettant de les soutenir dans leur production musicale.

À la suite de ces allocutions, le public a suivi un concert de musique. Les professionnels du collectif «Congo Ndulé Jazz » en également livré un aux sonorités pleines d'émotion, d'improvisation, d'inspiration et de créativité. Un pont a été établi entre l'Afrique et l'Amérique à travers l'interprétation des morceaux de certains artistes américains, comme Miles Davis.

Hermione Désirée Ngoma

ENJEUX POLITIQUES

Les États-Unis pour des élections crédibles en RDC

En visite récente en RDC, le secrétaire d'État, John Kerry, a encouragé les institutions du pays à apprêter le calendrier électoral et le budget en conformité avec les textes constitutionnels en vigueur.

Le processus électoral en RDC était au centre de la visite de travail effectuée à Kinshasa depuis le 3 mai par le secrétaire d'État américain, John Kerry. Ce dernier a fait de cette matière une préoccupation eu égard à l'intérêt de plus en plus accru que les États-Unis d'Amérique accordent à l'organisation des prochaines élections en RDC. L'occasion était donnée à l'émissaire de Barack Obama de réitérer l'engagement de son pays à accompagner et à soutenir des élections « libres, transparentes et crédibles » et en conformité avec les textes constitutionnels en vigueur. « *Les États-Unis s'engagent à soutenir les Congolais, leur gouvernement et d'autres bailleurs de fonds pour des décisions crédibles en temps opportuns et en conformité avec la Constitution* », a martelé John Kerry au cours de la conférence de presse ayant sanctionné son séjour en RDC.

En clair, l'officiel américain tient à ce que la durée du mandat du chef de l'État, Joseph Kabila, soit respectée telle que cela transparaît dans la Constitution sans donner lieu à une retouche des dispositions y afférentes. « *Nous avons des limitations des mandats dans notre pays, nous avons vécu ce processus pendant des siècles et nous encourageons d'autres pays à respecter leurs Constitutions* », a-t-il déclaré sans ambages. Et d'ajouter, parlant de Joseph Kabila : « *J'ai tout à fait confiance qu'il va peser toutes ces questions dans le cadre de sa décision pour son avenir* ». Une prise de position qui se situe en droite ligne de celle développée, il y a peu, par l'envoyé spécial de Barack Obama pour la région des Grands lacs réputé pour son intransigeance en faveur du respect des mandatures des chefs d'États africains.

Concernant le processus électoral en lui-même, John Kerry a indiqué que son pays s'engageait à octroyer à la RDC trente millions de dollars à titre de financement supplémentaire pour garantir plein succès à la dynamique électorale en cours. Il s'agira, a-t-il déclaré, « *d'appuyer des élections transparentes et crédibles au titre de programme de la reconstruction dans l'est de la RDC* ». Toujours sur la même lancée, il a exhorté les institutions du pays à travailler d'arrache-pied pour apprêter le calendrier électoral avec un échéancier clair et le budget y afférent. « *Les dates du processus électoral en cours doivent être fixées et définies. Le plus tôt sera le meilleur* », a ajouté John Kerry qui n'a pas manqué de féliciter le président Joseph Kabila pour l'amélioration de la démocratie dans son pays.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'atelier d'harmonisation des outils pédagogiques a vécu

Des orientations ont été également faites notamment sur le questionnaire d'évaluation, le temps des théories et le remplissage des fiches.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a organisé, du 2 au 3 mai à la maison des élections, l'atelier d'harmonisation des outils pédagogiques en faveur des concepteurs des modules de formation et des facilitateurs des sessions de formation de la cascade. Les contributions de cet atelier s'inscrivent dans le cadre des améliorations à apporter à la seconde phase de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et stabilisation des cartographies sur le plan procédural et andragogique en prévision du démarrage de la cascade de formation. Les travaux étaient placés sous la supervision du rapporteur adjoint de la Céni, Onésime Kukatula Falash.

L'atelier d'harmonisation de la maison des élections a regroupé les experts de la Céni et de l'unité électorale de la Monusco dans le but d'harmoniser les aspects pédagogiques et produire la note du facilitateur et de présenter, dans les contenus des modules de formation, les amendements tirés de recommandations de l'atelier d'évaluation à mi-parcours. Il avait entre autres objectifs de valider les différents programmes de formation élaborés



Un temps fort de l'harmonisation

conformément aux recommandations de l'atelier d'évaluation à mi-parcours et d'évaluer la logistique de différentes formations de la cascade.

Il ressort notamment de l'atelier d'harmonisation l'obligation de la production de note au facilitateur à tous les niveaux par tous les binômes. Elle sera exigée par les encadreurs de la formation et devra être déposée avant la présentation des modules. Des orientations ont été également faites sur le questionnaire d'évaluation, le temps des théories et le remplissage des fiches. Il s'agit en soi de l'une des tâches en cours d'exécution dans le cadre des préparatifs de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et stabilisation des cartographies opérationnelles dans l'aire opé-

rationnel 2 comprenant l'ensemble des provinces de la RDC hormis le Bandundu.

Pour rappel, l'atelier d'évaluation à mi-parcours de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles avait réuni à Kinshasa, en plus des experts de la Monusco et de l'organisme de gestion des élections en RDC, vingt-trois secrétaires exécutifs provinciaux de la Céni, venus de toutes les provinces opérationnelles et en immersion dans les vingt antennes de la Céni dans le Bandundu et à Befale dans la province de l'Équateur. À cet effet, des recommandations avaient été formulées pour améliorer l'opération dans la deuxième aire opérationnelle.

Jeannot Kayuba

COMMÉMORATION

L'ULB fête ses 180 ans

L'histoire de la RDC relate que cette prestigieuse université située au cœur de la ville de Bruxelles qui projette des festivités monstres à l'occasion de son anniversaire, le 9 mai, est la première institution de renom à l'étranger à avoir formé en 1950 le premier universitaire du pays, Justin-Marie Bomboko, dans les sciences politiques, une filière interdite aux Congolais par le gouvernement colonial.

Créée en 1834, l'Université libre de Bruxelles (ULB), ensemble avec une autre université bruxelloise, la VUB, qui fêtera ses 45 ans à la même date, ont annoncé plusieurs activités commémoratives. Avec le soutien de la région de Bruxelles-capitale et de la ville de Bruxelles, ainsi que le partenariat de VisitBrussels, elles ont appelé leurs communautés respectives et le grand public à une mobilisation autour du programme festif haut en couleurs. En effet, il est prévu des concerts gratuits, cantus géant et petite restauration Place Palais, ainsi qu'un banquet exceptionnel réunissant plus de mille convives au cœur du Parc Royal.

Baptisée « Nuit des lumières », cette commémoration est loin de n'être qu'un événement local, car il y a bien eu une histoire dans une histoire pour les Congolais qui se rappellent, par la même occasion, du rôle non négligeable joué par cette université qui a accepté de recevoir des Africains dont les Congolais. Il était difficile aux na-



Gouvernement Lumumba avec Bomboko (encerclé), ministre des Affaires étrangères et premier diplômé en sciences politiques

tionaux de poursuivre leurs études universitaires pour la simple raison que ces institutions n'existaient pas au Congo, et très peu ont pu se rendre en Europe pour étudier. Mais l'ULB était une université libre, laïque qui recevait des étudiants congolais sans aucune restriction.

Certes, à cette époque, les premiers universitaires congolais dont Thomas Kanza, sont déjà sortis des filières des sciences sociales. Mais aucun Congolais n'était autorisé à poursuivre ses études dans des filières aussi stratégiques, du moins politiquement, que le droit et les sciences politiques pour des raisons évidentes. Le système éducatif congolais, verrouillé pendant longtemps par les catholiques, a commencé à s'ouvrir avec l'arrivée d'autres acteurs, à savoir les protestants et plus tard, en 1954-1955, les laïcs.

Laurent Essolomwa

PROCÈS MINOVA

Plus d'une dizaine d'officiers acquittés par la cour

La cour a estimé ne pas avoir assez d'éléments pour établir que les prévenus jugés dans le cadre dudit procès avaient effectivement commis les viols mis sur leur dos.

Après plusieurs atermoiements, le procès mettant en cause trente-neuf militaires des FARDC poursuivis pour viols, meurtres et pillages commis en novembre 2012 à Minova dans le Sud-Kivu, vient enfin de rendre son verdict. Le prononcé du jugement a eu lieu le 5 mai à Goma mettant ainsi fin à un long suspense. Ouvert depuis novembre 2012, ce procès a été l'objet des vicissitudes sur fond d'une procédure judiciaire laborieuse, mais aussi de pression internationale qui n'ont fait que retarder le verdict. Aujourd'hui, c'est chose faite. Il ressort du jugement rendu le 5 mai que sur les trente-neuf prévenus, quatorze officiers ont été acquittés, dix-neuf militaires condamnés. Vingt-deux autres sous-officiers ou soldats ont été également acquittés des accusations de viols portés contre eux, mais ont été en revanche condamnés à des peines de 10 ans ou 20 ans de prison pour « violation des consignes, pillages et dissipation de munitions ». Concernant les militaires acquittés, la Cour qui a pris le temps de justifier sa sentence a indiqué qu'elle s'est retrouvée dans l'impossibilité d'établir leur culpabilité sachant qu'un certain nombre d'entre eux n'étaient pas sur les lieux de l'événement pendant les crimes commis en novembre 2012.

En somme, c'est la quasi-totalité des présumés violeurs qui se sont tirés d'affaires dans ce procès où seulement dix-neuf prévenus ont été condamnés et destitués de leur rang de militaire. La cour n'a, en somme, prononcé que trois condamnations pour viol, constate-t-on. Un verdict qui est loin de rencontrer l'assentiment des avocats des victimes qui n'ont pas manqué d'exprimer leur dépit en indiquant que cette décision de justice tendait à ignorer superbement les viols massifs perpétrés à Minova. « *Pour la cour, il n'y a pas eu de viols à Minova* », a déploré l'avocat du collectif des victimes, Me Jean-Claude Zozo, cité par l'AFP. Ce qui est aux antipodes du rapport de la mission de la Monusco consacré à ces événements. Ce document a, en effet, dénombré « cent treize-cinq cas de violence sexuelle ainsi que d'autres violations graves des droits de l'homme dont des meurtres et des pillages massifs perpétrés par des militaires » du 20 au 30 novembre 2012. Après la prise de Goma par les rebelles du M23, rappelons-le, les soldats du 391e bataillon de commandos des FARDC ont été accusés, dans leur fuite, d'avoir commis des atrocités à Minova et ses alentours, dans la province du Sud-Kivu.

A.D.

CAN U20 SÉNÉGAL 2015

La Fécofa a publié une liste de 21 Léopards juniors contre le Malawi

Sur les vingt et un Léopards juniors convoqués par la Fédération congolaise de football associations (Fécofa), six joueurs évoluent en Europe. Six autres sont pensionnaires du CS Don Bosco de Lubumbashi, trois de Mazembe, deux de l'AJ Jogari de Kinshasa, un de Shark, un de Dragons, un de Shark XI FC, un autre de Rojolu et un dernier dont le club n'est pas spécifié.



Les Léopards U20 en 2012 à Yaoundé (image d'archives - photo Léopardsfoot.com)

Le secrétariat de la Fécofa a publié, le 3 mai, une liste des vingt et un Léopards juniors qui vont affronter, le week-end du 9, 10 et 11 mai au Kamuzu Stadium de Lilongwe, les Juniors du Malawi au deuxième tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de moins de 21 ans prévu en février 2015 au Sénégal. L'on rappelle que cette compétition est qualificative pour le Mondial juniors en Nouvelle Zelande la même année. Notons que la RDC a été exemptée du premier tour éliminatoire.

Après la confrontation de Lilongwe, la RDC jouera à domicile deux semaines plus tard le match retour. L'on rappelle que la Fécofa avait proposé la nomination d'Otis N'Goma au poste de sélectionneur des Léopards U20. Mais le gouvernement a rejeté toutes les nominations de la Fécofa, lui demandant de fournir une liste selon l'instruction du premier ministre de proposer trois noms par postes vacants. L'on attend donc la suite de ce dossier.

Toutefois, Otis N'Goma est arrivé à Kinshasa le 4 mai tard dans la soirée en provenance de France où il réside, afin de débiter déjà la préparation de la jeune sélection. Il aura très peu de temps pour mettre en place une équipe qui doit se rendre à Lilongwe pour affronter le Malawi tombeur du Botswana au premier tour des éliminatoires. Selon le programme vraisemblablement d'urgence mis en place par la Fécofa, les jeunes joueurs évoluant en Europe devraient rejoindre les juniors locaux convoqués à partir du 5 mai alors que le regroupement devrait débiter le 4 mai à Kinshasa.

Martin Enyimo

COMBAT DU SIÈCLE

Une célébration populaire des 40 ans

L'organisation de l' « Hommage au 40e anniversaire du Combat du siècle » prévoit, en marge des deux galas de boxe de juin et octobre des concerts où seront « privilégiés les stars locales » afin de remplir le stade Tata-Raphaël.

Théâtre des événements comme en 1974, le stade de Kinshasa désormais entré dans la légende avait une affiche fort attrayante. Le combat George Foreman-Mohamed Ali suscitait un engouement mondial et c'était compréhensible. Mais il est clair que ce ne sera pas pareil cette fois, ou du moins l'organisation devrait trouver le moyen d'attirer du monde pour espérer remplir les 54 000 places de Tata-Raphaël. L'on sait déjà que « ces événements seront retransmis par les médias dans le monde entier et associeront artistes de la RDC et artistes de renommée mondiale, spectacles traditionnels de la boxe ». Même s'il est dit que « l'entrée sera payante avec des tarifs très bas », elle compte dès lors sur « la notoriété des artistes » qu'il entend associer à ses événements sportifs de classe mondiale à la faveur des cham-

pionnats de juin, à savoir le WBC « silver », les deux continentaux ABU et celui de la Francophonie UFB.

Le scénario est différent d'il y a quatre décennies et, le 28 juin, date du premier gala baptisé Round I, l'on sera en pleine Coupe du monde de football. Le palmarès de la tête d'affiche, le boxeur de niveau mondial Junior Makabu, quoique prestigieux, seize victoires dont quinze par KO et une seule défaite à ses débuts en Afrique du Sud, même avec toute la curiosité qu'il suscite ne devrait pas suffire pour drainer le monde attendu. L'on ne minimise pas non plus la popularité des boxeurs locaux, dont Zack Mwekassa, Matamba Debash et Youri Kalenga alignés avec Junior Makabu pour les trois autres championnats internationaux précités. Christophe Tiozzo promotion, conscient de cet enjeu a dès lors engagé des pourparlers avec les brasseries locales. Vu que ces dernières sponsorisent la plupart des vedettes, elles paraissent sur ce point les meilleurs interlocuteurs.

Présence assurée de George Foreman Il y a lieu de rappeler l'implication per-

sonnelle de Mohamed Ali dans les événements à venir, particulièrement dans le Festival Congo 14 en septembre, une sorte de réplique du Zaïre 74 qui se distingue du calendrier conjoint du gouvernement congolais et du groupe Tiozzo. En 1974, les Kinois avaient eu droit à des spectacles musicaux d'envergure internationale, un délice offert trois jours de suite avec notamment James Brown, BB King, Myriam Makeba et les Jackson. L'aspect purement festif de l'hommage au 40e anniversaire du Combat du siècle laisse penser à une programmation à sa hauteur.

Dès lors, à entendre dire que les « festivités concernent tout le mois d'octobre », il y a fort à penser que rien ne sera laissé au hasard. Quoique les détails de l'agenda restent à venir, les petites indications livrées lors du point de presse du 30 avril ont quelque peu mis la puce à l'oreille. Si Barthélémy Okito a fait allusion notamment à Werrason, Nyoka Longo et JB Mpiana en parlant de la participation de stars sur le plan local, pour sa part, Christophe Tiozzo a laissé entendre que « Youssou N'Dour pourrait venir égayer le peuple congolais ». En définitive, il faudra aussi voir dans la participation des deux acteurs de l'événement fêté, en l'occurrence Mohamed Ali et George Foreman, un événement en soi. En raison de son état de santé, le vainqueur du Combat du siècle, couronné « King of boxing » par le WBC vainqueur depuis 2012, ne pourra se permettre le déplacement de Kinshasa. Mais il reste que la présence de George Foreman garantit à 99% par le comité local d'organisation, présidé par Barthélémy Okito, et Christophe Tiozzo. La promotion est appréciée à sa juste valeur.

Nioni Masela



L'affiche de présentation de l'Hommage au 40e anniversaire du Combat du siècle

CITOYENNETÉ

Un deuxième groupe de candidats formé sur les droits humains

Le comité des grandes actions citoyennes du Congrès des démocrates pour le progrès social (CDPS) remplit, à travers cette formation, un devoir citoyen vis-à-vis du peuple souverain et de l'État congolais.

La deuxième session de formation en droits humains organisée par le CDPS, au travers de son institut de formation des cadres a vécu. Elle a permis à une centaine de nouveaux récipiendaires et des nombreux candidats d'acquérir, pendant cinq jours, des connaissances qui vont modeler leurs comportements face aux nombreux cas de violation des droits humains observés en RDC. Le CDPS qui fait école en cette matière entend étendre cette action sur l'ensemble du Pays.

À travers ces formations, le comité des grandes actions citoyennes du CDPS veut remplir un devoir citoyen vis-à-vis du peuple souverain et de l'État congolais. Le vœu de cette structure interne du parti est de voir les bénéficiaires de la formation être prédisposés à une posture personnelle particulière dans les rapports dans la société. « Nous espérons que cette formation permettra d'appréhender en quoi et comment, sur cette terre des hommes, nous, Hommes

avec grand H, car êtres humains, convaincus d'être créés par le Maître des temps à son image, pouvons être le moteur de notre heureux ou malheureux destin, de notre propre développement, selon que nous aurons domestiqué ou pas la nature et notre environnement pour l'intérêt général de l'Homme, indépendamment de toutes autres considérations », a dit François Xavier Beltshika, président du comité des grandes actions et du parti.

Mêmes droits et mêmes devoirs

Dans la communication portant sur l'universalité de la nature humaine, il a été démontré que les êtres qui composent l'univers jouissent des mêmes droits et devoirs, indépendamment des différences des conditions sociales, des diversités culturelles, raciales, d'origines ethniques, de genre, de l'aspect physique, etc. Ensuite au chapitre des instruments juridiques internationaux et régionaux, il a été noté que ces instruments garantissent, protègent et promeuvent les droits humains : droits de l'Homme et des peuples. La Constitution de la RDC a également été abordée. À cet effet, il a été relevé que cet outil juridique est l'une des Constitutions

les plus avancées de l'Afrique, en matière des droits humains. Le problème réside dans son application et sa mise en pratique.

L'assistance a été édifée sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens congolais. Chacun doit les connaître, les maîtriser, les promouvoir, les protéger et les défendre. L'autre point abordé était consacré aux instruments juridiques internationaux qui priment sur la loi interne des pays qui les ont ratifiés. « La défense, la promotion, la protection et la vulgarisation des droits humains n'est pas seulement la préoccupation de l'État, malgré le rôle important qui lui revient, mais devrait aussi être celle de tout citoyen face à son rôle dans la société, mais aussi des groupes d'opinion qui luttent pour l'intérêt général », a précisé François-Xavier Beltshika dans son discours de clôture.

Des actions en symbiose

La formation a permis aux participants de comprendre que l'action du citoyen doit s'arrimer à celles d'autres citoyens dans la République – dans une relation de solidarité d'actions et d'objectifs – pour devenir une dynamique dissuasive et/ou d'arrêt des abus des pouvoirs pu-

blics et/ou de leurs représentants. Aussi a-t-on expliqué la défense, la protection, la promotion et la sensibilisation, en la matière relevant des questions des droits de l'Homme et des peuples, englobent l'ensemble des questions qui relèvent de la vie des hommes, des citoyens et du peuple dans tous les secteurs au sein de la République. Une autre intervention a porté sur l'efficacité durable des réponses à entrevoir donc, en la matière des droits de l'Homme et des peuples. Cette efficacité, a-t-on dit, dépendra de la cohérence du système substitutif, en rapport avec l'intérêt général de la RDC.

Le président du CDPS a donné quelques pistes pour stopper la déchéance, améliorer et progresser dans la tendance de la promotion, de la défense et de la protection des droits humains. Premièrement, il faut ne pas se leurrer de croire en l'avènement d'un homme providentiel disposant d'une baguette magique et qui serait l'homme solution, alors que nous savons qu'il s'agit d'un système cohérent et que nous en connaissons les limites et les faiblesses. En deuxième lieu, il a été indiqué de chercher l'information qu'il faut et accepter à apprendre avec l'esprit d'ouverture et de curiosité

pour renforcer ses connaissances et ses capacités en vue de les mettre au service de l'intérêt général.

Partager la connaissance

À ces pistes s'en ajoutent trois autres dont la première relève notamment l'importance de partager l'information et la connaissance acquise avec d'autres citoyens. La deuxième souligne qu'il faut se déterminer, individuellement, avec conviction, et s'engager dans la promotion et la création des actions solidaires pour fédérer les efforts qui suscitent et forgent une dynamique d'opinion capable de stopper les faiblesses, les dérives du système et de l'orienter vers une direction qui prépare le vrai changement du système et facilite la réalisation des objectifs des droits humains et des peuples. Et au delà, avoir un comportement éthique exemplaire. Faute de quoi, on multipliera des embûches qui contrarient les objectifs poursuivis. Enfin la troisième implique les Congolais à savoir que l'ignorance de ses droits, le fait de ne pas les assumer ou de les assumer imparfaitement font du citoyen le complice de son malheur, de sa propre hécatombe.

Jeannot Kayuba

PCT

Restructuration des comités d'arrondissement de Pointe-Noire

À l'issue des assemblées générales extraordinaires tenues les 3 et 4 mai dans quatre arrondissements de Pointe-Noire, le Parti congolais du travail (PCT) a restructuré les comités d'arrondissement et leurs secrétariats en présence de Victor Foudi, membre du Comité central du PCT, président du conseil fédéral de Pointe-Noire, et de plusieurs cadres et responsables du parti.

Les arrondissements 1 Lumumba, 2 Mvou-Mvou, 3 Tié-Tié, 4 Loandjili ont tenu les assemblées générales extraordinaires qui avaient pour but de structurer, restructurer et remembrer les comités d'arrondissement et le secrétariat du Comité du parti d'arrondissement en vue d'un meilleur dynamisme conformément aux décisions de la session ordinaire du Conseil fédéral du 1er décembre 2013, qui demandaient la restructuration du parti au niveau des organes intermédiaires et de base de la fédération de Pointe-Noire. « Depuis le 1er mars 2014, l'activité a démarré dans les arrondissements 1 Lumumba, 2 Mvou-Mvou, 3 Tié-Tié et 4 Loandjili et dans le district de Tchiamba Nzassi. Les arrondissements 5 Mongo Mpoukou et 6 Ngoyo n'ont pas été concernés pour avoir été structurés récemment. En effet, du 1er mars au 30 avril 2014, il s'agissait de structurer, restructurer et compléter les noyaux,

cellules, sections et comités des arrondissements en vue de dynamiser le fonctionnement de ces organes, relais indispensables pour la mise en œuvre des politiques du parti », a expliqué Victor Foudi, président fédéral du PCT, en ouvrant les travaux. Exhortant les membres des comités d'arrondissement à travailler dans la cohésion et la discipline, le président fédéral a invité les membres du parti à soutenir toutes les listes du PCT dans tous les arrondissements et districts de Tchiamba Nzassi du département de Pointe-Noire lors des élections locales. Puis il leur a donné des orientations sur la question de l'heure, à savoir celle de la défense, de la révision ou du changement de la Constitution du 20 janvier 2002. « Je vous invite à être attentifs et disciplinés aux directives de la direction politique qui vient de mettre en place des commissions spécialisées pour réfléchir sur cette question hautement politique », a-t-il ajouté.

Les membres du comité central du PCT, du comité fédéral, de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation, ceux du comité central de la Force montante congolaise, du conseil central de l'organisation des femmes du Congo ainsi que les cadres du PCT ont pris part à ces assemblées générales extraordinaires.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE

L'AS Cheminots renoue avec la victoire

Après trois défaites d'affilée, c'est enfin le 4 mai, au Complexe sportif de Pointe-Noire, que l'AS Cheminots a assuré une victoire. L'équipe a battu le Club Athlétique Renaissance Aiglon (Cara), 3 buts à 2, en match comptant pour la douzième journée du championnat national.

Les Cheminots, conscients de leur situation qui devenait de plus en plus difficile à l'issue de la 11e journée, avec à la clé la 10e place au classement provisoire, ont entamé la rencontre avec beaucoup d'enthousiasme. Coachée lors de cette journée par un nouvel entraîneur, Roddy Itoua, l'équipe a ouvert la marque à la 15e minute par l'entremise de Bayindoula.

À la 28e, Cara égalise par un auto-goal de Wenadio. À un but partout les protégés d'Alexis Ndinga poussés par la chaleur de leur public et la présence du président du club dans les tribunes, s'offrent un penalty exécuté par Patrick Gaty, le capitaine de Cheminots, à la 45e. Cara aurait égalisé aux arrêts de jeu par penalty si le tir de son attaquant n'avait pas été freiné par le gardien Ndéndé Mpassi après un premier tir réussi non accordé. Score à la mi-temps, 2-1.

À la reprise, les Cheminots se sont mis en confiance avant d'enfoncer le clou à la 70e sur le coup-franc de Patrick Gaty qui inscrit le troisième but de l'AS Cheminots, mettant son équipe à l'abri du danger. Du côté des Aiglons, tout était encore possible car, à la 82e minute, Cara a réduit le score à 3-2. Les Brazzavillois ont poussé en-



L'AS Cheminots lors du match contre Cara. "crédit photo adiac"

core un peu plus pour revenir à la marque mais le temps était imparti. Cette victoire permet à l'AS Cheminots d'améliorer légèrement son classement après trois défaites à la suite : lors de la 9e journée face à JST, 0-1 ; de la 10e journée contre Diables noirs, 1-2 ; et de la 11e journée face à Saint-Michel de Ouenzé, 0-1. Cette victoire vient aussi atténuer la tension dans les rangs des supporters de l'AS Cheminots qui boudaient le staff technique. En effet, le nouvel entraîneur, Roddy Itoua, demande aux suppor-

ters d'être moins exigeants. « Je veux faire comprendre aux supporters que le résultat se prépare. On ne peut avoir du tout cuit, nous sommes à trois journées de la fin. Qu'ils prennent leur mal en patience, c'est à la phase retour que l'équipe pourra faire face aux défis », a indiqué l'entraîneur après sa victoire face à Cara. L'autre rencontre de la journée a opposé le FC Bilombé à Inter club. Les deux équipes se sont séparées coude à coude sur le score d'un but partout.

Charlem Léa Legnoki



COOPERATION CONGO - JAPON
MINISTRE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
Financement : Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Appel d'Offres AO N° 001/2014/KIN/JICA Travaux de construction des Installations de la Pêche Artisanale à Pointe-Noire.

Date : 28 avril 2014

Le projet s'inscrit dans le cadre de la coopération technique entre la République du Congo et le Japon dont le bénéficiaire et propriétaire officiel est le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. Le but du projet est de relever le niveau de la qualité des produits de pêche en apportant des améliorations dans toutes les étapes de traitement du poisson, de la capture à la vente. Ce projet de la JICA a pour consultant japonais « Fisheries Engineering Co Ltd ».

Le délai d'exécution des travaux est de neuf (09) mois.

Les spécifications de qualification comprennent :

a) Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen, pour des travaux de construction, de la fourniture des équipements et de la prestation des services nécessaires à l'installation des équipements, d'un montant équivalent à un milliard (1 000 000 000) FCFA, au cours des trois (3) dernières années,

b) Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins un (01) marché de travaux similaire (construction de bâtiment ou autre construction bétonnée d'un montant d'au moins

cinq cent millions (500 000 000) FCFA au cours des trois (03) dernières années.

c) Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est de :

- 1 Bétonnière et les différents accessoires ;
- 1 Groupe électrogène ;
- 1 Cuve à eau de trois mille (3000) litres ou des contenants équivalents ;
- 1 Moto pompe d'une capacité importante ;
- 1 Camion benne ;
- 1 Véhicule de liaison ;
- Des matériels de topographie
- Du petit outillage de chantier complet

d) Proposer :
• Un Directeur de travaux, Ingénieur spécialisé en construction métallique ou équivalent, ayant au moins huit (08) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables, y compris au moins cinq ans d'expérience en tant que Conducteur des travaux.
• Un Chef de chantier ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16

heures du 28 avril au 13 mai 2014 et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de Deux cent mille (200 000) Francs CFA au siège de Fisheries Engineering Co Ltd à Pointe-Noire à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque certifié.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au Congo.

Les offres doivent être présentées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, et être déposées contre récépissé au siège de Fisheries Engineering Co Ltd à Pointe-Noire au plus tard le 4 juillet 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES N° 001/2014/KIN/JICA relatif aux travaux de construction des installations de la pêche artisanale à Pointe-Noire LOT Unique à envoyer l'adresse ci-après :

PROJET D'ETUDE POUR L'AMELIORATION DE LA CHAINE DE VALEURS DES PRODUITS HALIEUTIQUES A POINTE-NOIRE (PECHVAL)
Aux bons soins de la Direction Départementale de la Pêche et de l'Aquaculture de Pointe-Noire,

BP : 543, Tél : 04 103 5725/06 953 5775 ;
E-mail : takahashi@fishengn.co.jp
Ville : Pointe-Noire, Pays : République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Dix millions (10 000 000) Francs CFA, délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié du même montant et doivent être remises à l'adresse sus indiquée avant le 4 juillet 2014 à 12 heures précises.

L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PROJET D'ETUDE POUR L'AMELIORATION DE LA CHAINE DE VALEURS DES PRODUITS HALIEUTIQUES A POINTE-NOIRE (PECHVAL) aux bons soins de la Direction Départementale de la Pêche et de l'Aquaculture de Pointe-Noire, le 4 juillet 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Représentant Résident
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), République Démocratique du Congo

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Deux mille moustiquaires imprégnées d'insecticide à distribuer

Dans le cadre de sa campagne «Halte à l'anophèle», qui vise à lutter contre le paludisme, la Jeune Chambre internationale-Congo (JCI-Congo) va distribuer deux mille moustiquaires imprégnées d'insecticide à la population de la ville océane pour la protéger des piqûres. René Kounkou, président de la JCI-Congo, a réceptionné le matériel en provenance de Brazzaville le 30 avril.

Cette campagne concerne les enfants âgés de zéro à un an. La distribution des moustiquaires interviendra en juillet prochain.

Le paludisme demeure un problème de santé publique compte tenu des nombreux décès enregistrés chaque année dans le pays. La JCI-Congo en a fait l'une de ses priorités afin d'accompagner le gouvernement congolais dans la lourde tâche de lutter contre cette maladie mortelle.



Les membres de la JCI-Congo devant les colis de moustiquaires imprégnées d'insecticide (© Adiac).

Pour mener sa campagne et intéresser un public beaucoup plus large, la JCI-Congo va sortir un CD audio incitant la population à ob-

server les pratiques de lutte contre le paludisme, notamment dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide. Elle va éga-

lement diffuser des spots de sensibilisation sur les risques que représente le paludisme. Elle va également distribuer aux élèves

des classes de CM2 des livres Halte à l'anophèle.

Pour faciliter la distribution des moustiquaires, la campagne sera menée en amont avec la circonscription socio-sanitaire numéro quatre de Loandjili. Celle-ci est composée de six centres de santé intégrés dans chacun desquels un comité représente la population de chaque aire de santé.

La JCI-Congo est une organisation mondiale de jeunes citoyens actifs qui luttent pour le développement. Aujourd'hui, elle se lance dans la lutte contre le paludisme, une maladie réputée mortelle.

Le don de moustiquaires a été fait par la direction nationale du Programme de lutte contre le paludisme, chambre interne du ministère de la Santé et de la Population, soucieuse de faire baisser dans le pays le nombre de décès dus au paludisme.

Prosper Mabonzo

MÉDECINE TRADITIONNELLE

Gilbert Tchika Mittori reçoit le prix pour ses recherches

Le deuxième Salon national des inventions des produits de l'industrie et de l'artisanat, organisé l'année dernière à Brazzaville, a connu son épilogue il y a quelques jours. Le chercheur-tradithérapeute Gilbert Tchika Mittori a reçu le prix du ministre de la Santé et un diplôme d'honneur pour sa contribution à la promotion de la médecine traditionnelle congolaise.

La cérémonie de remise des prix a été patronnée par Isidore Mvoumba, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé. Au total, dix inventeurs ont été distingués. Lauréat dans la

catégorie sciences, Gilbert Tchika Mittori a reçu le prix du ministre de la Santé et un diplôme d'honneur pour son produit pour le traitement de la colopathie et des hémorroïdes.

Un tradithérapeute pas comme les autres

En 1989, la recherche dans ce domaine bat son plein pour répondre à la demande de la population. Elle aboutira à l'élaboration d'un produit efficace, qui fait aujourd'hui le bonheur de tout le pays. C'est en fait la deuxième fois que Gilbert Tchika Mittori reçoit une distinction honorifique des autorités du pays pour son sérieux. Déjà en 2006, il avait reçu un diplôme d'encouragement pour son produit favorisant la cicatrisation des plaies et des brûlures corporelles aux premier et deuxième degrés. Il avait commencé sa recherche en 1993, décidant de mettre tout son savoir en pratique afin de soulager les souffrances des personnes victimes de brûlures. Aujourd'hui, nombre de personnes pensent que la médecine traditionnelle a suffisamment fait les

preuves de son innocuité. Il serait donc important que le ministère de la Santé intègre dans son système les pratiques médicales et remèdes traditionnels. Force est de reconnaître qu'en République du Congo, la santé de nombreuses personnes dépend de la médecine traditionnelle.

Gilbert Tchika Mittori réside à Pointe-Noire, et peut s'appuyer sur des témoignages concordants. Il préside également aux destinées de la Fédération des tradithérapeutes évoluant dans la ville océane, une structure mise en place par le ministère de la Santé avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Bruno Jean Richard Itoua, ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Alain Akouala Atipault, ministre à la présidence de la République chargé des zones économiques spéciales, ont assisté à la cérémonie ainsi que plusieurs personnalités de haut rang de l'université Marien-Ngouabi, de l'Antenne nationale de la propriété intellectuelle, du monde de la recherche et de l'invention.

P.M.



Gilbert Tchika Mittori (© Adiac).

ÉNERGIE

La SNE face à des problèmes de perte de son énergie

50% d'électricité de la Société nationale d'électricité (SNE) se volatilise pendant le transport et la distribution du courant. Cette affaire met l'unique société de distribution d'électricité en République du Congo dans une situation difficile sur le plan économique.

La perte de cette énergie a pour conséquence, certains maux dont serait aujourd'hui victime la population ponténégrine. Parmi lesquels on peut notamment citer, les délestages, les baisses de tensions et bien d'autres. « En réussissant à maîtriser l'énergie qui se volatilise, on améliorera les conditions de ceux qui ont accès à l'électricité et à terme, on réduira les délestages », a déclaré Jean Marie Joseph

Opoumba, directeur départemental de la SNE à Pointe-Noire, lors d'une réunion de travail qui s'est tenue il y a quelques jours avec une délégation de la Banque mondiale. Malgré la construction de nouvelles centrales électriques, la ville de Pointe-Noire est toujours confrontée aux problèmes d'électricité. En effet, la SNE, société unique de distribution d'électricité en République du Congo, connaît des problèmes de transport et de distribution de son énergie. À en croire ses agents, la vétusté du réseau et les branchements frauduleux seraient la cause de ces problèmes.

Il faut dire que la SNE est pointée du doigt pour la qualité de ses services. Aujourd'hui, afin de garder son

image, celle d'une société nationale, elle doit améliorer la qualité de ses performances et services techniques afin de devenir une entreprise à la fois industrielle et commerciale. Rappelons que pour aider la SNE à sortir de cette situation, la République du Congo et la Banque mondiale se sont engagées à lui apporter une aide à travers un projet qui vise l'amélioration des performances techniques et financières de cette société, et la qualité de ses services à travers des réformes structurelles. Cet engagement fait suite à la visite du vice-président de la BM et de sa rencontre avec le président congolais en juillet dernier.

P.M.

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPES DE HANDBALL

Mise au vert de Patronage Sainte-Anne à Brazzaville

Les joueurs du club ponténégrin se préparent à Brazzaville avant de rejoindre la ville d'Oyo, à plus de 400 km de Brazzaville (département de la Cuvette), où aura lieu la trentième édition de la Coupe des vainqueurs de coupes prévue du 20 au 29 mai.



L'équipe de Patronage Sainte-Anne de Pointe-Noire (© Adiac).

Vingt-deux joueurs ont été présélectionnés pour cette préparation alors que dix-huit seront retenus pour Oyo. Rappelons que Patronage est la seule équipe masculine qui représentera le Congo à cette compétition ; en version féminine Asel, Abo-Sport et Interclub sont engagées. À Brazzaville, la délégation de Pointe-Noire conduite par Claise Kombo va livrer quelques matchs amicaux avec les équipes de la capitale pour peaufiner le travail qui entamé à Pointe-Noire depuis trois mois. Hier, Patronage a laminé les Diabes noirs de Brazzaville sur un large score de 42 à 24 au stade annexe.

Liste des joueurs retenus pour la mise au vert :

Ailiers droits : Bodrick Eyanga, Faldy Samba.

Ailiers gauches : Glenn Mopiti Mobombo, Narcisse Samba, Chelbry Zinga.

Arrières droits : Franck Kouaba, Yannick Angao, Wyclez Kokolo.

Demi-centres : Eldora Tchiloemba, Davy Atsa, Ornella Yangou.

Pivots : Merveil Mbemba, Herbert Ngoma, Bothi Poaty.

Arrières gauches : Nige Ekama, Costos de Clauthère Taty, Beauclair, Massinssa.

Gardien de but : Chelza Boumpoutou, Davin Douniama, Jean-Éric Ngoyi, Jean-Réné Mfouyoua, Franck Lelo.

Charlem Léa Legnoki

FÉDÉRATION DE JUDO

Le verdict sur les contentieux attendu le 10 mai prochain

La Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda) et la ligue de Brazzaville sont à couteaux tirés sur bien des affaires. Pour en découdre, les deux entités attendront la sentence de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS) prévue dans cinq jours.

Dans la matinée du 3 mai, la configuration interne du Palais de justice de Brazzaville laissait entrevoir une crise au sein de la famille congolaise de judo. Les judokas acquis à la cause de la Fécojuda étaient, en effet, installés dans le côté opposé de ceux alliés à la ligue départementale. Une position inconciliable qui donnait à croire que le divorce était consommé entre les partisans des deux camps. Les juges de la CCAS ont alors fait leur entrée pour tirer la situation au clair. Ainsi, l'audience a été ouverte pour un procès marathon chargé de quatre affaires contre la Fédération congolaise de la discipline qu'il fallait analyser et mettre en délibéré le jour même.

Première affaire...

La ligue de Brazzaville a recouru à la CCAS pour obtenir l'annulation de la suspension que lui avait infligée la Fécojuda le 10 février dernier. Une sanction qui n'avait pas sa raison d'être parce qu'illégal et irrégulière, à en croire l'avocat de la ligue, Me Rigobert Banzani. « Le président de la fédération



La CCAS mettant en délibéré les quatre affaires crédit photo Adiac

avait unilatéralement pris cette décision en lieu et place du bureau exécutif ou du conseil fédéral pour une raison, qui d'ailleurs, n'en est pas une », a-t-il fait savoir. Ainsi, l'annulation de cette sanction s'impose. Par conséquent, la Fédération devrait indemniser la partie lésée en guise de réparation du préjudice causé, selon Me Rigobert Banzani.

Suivant le principe du contradictoire, l'avocat de la Fédération, Me Ludovic Essou, n'a pas entendu son contradicteur de cette oreille. Il estime que la suspension doit être maintenue pour corriger les dérapages de la ligue. Celle-ci, selon Me Essou, a organisé le conseil départemental avant de faciliter les affiliations sans aviser la Fécojuda. L'acte est considéré comme une

insoumission aux décisions de la Fédération, chargée de réguler la pratique de la discipline sur toute l'étendue du territoire national. « La sanction de la Fédération visait à rétablir l'ordre. (...) L'indemnisation exigée par la partie adverse est incongrue », a déclaré l'avocat.

Deuxième affaire...

Le litige a opposé le judo club Dragon à la Fécojuda. Celle-ci est accusée de n'avoir pas accordé l'affiliation non seulement à ce club qui la poursuit mais aussi à plusieurs autres clubs alors que la demande a été adressée il y a près de quatre ans. Sur près de 29 clubs demandeurs, seuls quatre ont obtenu l'affiliation à la Fédération. Les 25 autres n'ont pas eu gain de

cause alors qu'ils estiment remplir tous les critères d'affiliation. À ce sujet, les mêmes avocats se sont à nouveau contredits. « La Fédération ne peut pas accorder une affiliation aux clubs fictifs comme il en est le cas parmi ces 29 clubs », a souligné Me Ludovic Essou. « Monsieur le président, mesdames et messieurs de la Chambre, j'ai mis à votre disposition un bordereau des clubs avec tous les critères d'affiliation qu'ils remplissent », a répliqué Me Rigobert Banzani. En attendant la sentence, la CCAS a pris acte de leurs plaidoiries.

Troisième affaire...

C'est encore la Fédération qui était mise en cause par Me François Ata Assiokaka.

Ce dernier a demandé l'annulation de sa suspension ainsi que de celles des maîtres : Franck Wamba, Stephi Monapi, Pea Botsoma et Roland Oyama. Ils sont tous accusés par la Fécojuda d'avoir perturbé le conseil fédéral du 16 février 2014 avec des armes à feu et blanches, souligne la décision n°003/FECOJUDA/SG/CCV/2014. L'avocat des présumés coupables de cet acte, Me Rigobert Banzani, a demandé les preuves de l'accusation sans les obtenir.

La position de la CCAS

La Chambre a rassuré les deux parties de l'objectivité avec laquelle les quatre affaires mises en délibéré seront tranchées. « La CCAS rendra toujours des décisions correctes sans porter entorse au droit tel qu'il est écrit noir sur blanc ainsi qu'à vos statuts et règlements intérieurs », a déclaré le procureur Corneille Moukala-Moukoko, président de la CCAS. En attendant, il a demandé à la Fédération d'insérer au dossier les procès-verbaux des travaux du bureau exécutif ou du conseil fédéral au cours desquels les décisions de suspension ont été entérinées. Ce sera une manière pour la Fédération de prouver que ces sanctions n'ont pas été prises unilatéralement par le président de la structure comme l'a démontré Me Rigobert Banzani.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

L'Étoile du Congo freine l'élan des Léopards

L'Étoile du Congo a lutté à armes égales avec l'actuel leader du championnat, le 4 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat, en match comptant pour la douzième journée de la compétition.

Stelliens et Fauves du Niari se sont neutralisés zéro but partout. Sans conséquence pour l'Athlétic club Léopards qui garde son fauteuil de leader avec 31 points avec un match de moins, celui qui devrait l'opposer à Diables noirs, comptant pour la 11e journée. L'Étoile du Congo qui s'accroche parmi les cinq premiers au classement, vient de réussir une performance qui a freiné l'élan que les Léopards de Dolisie avaient pris

depuis le début de la saison. Car avant que les Vert-et-Jaune n'affrontent les Léopards, les Fauves du Niari étaient déterminés à conjuguer la première phase du championnat au plus que parfait. Leur bilan étincelant (10 victoires en autant de matchs pour 24 buts marqués contre un encaissé) en témoignait. Mais en face d'eux, les Stelliens (battus par le FC Kondzo, V-Club et Diables noirs) ne redoutaient pas de jouer contre la meilleure attaque et la meilleure défense du championnat et qui avait terrassé le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) 2-0 en moins d'une demi-heure. Les Vert-et-Jaune ont fait

preuve d'un engagement. Leur système de jeu a privé les attaquants des Fauves du chemin des filets et du onzième succès en autant de matchs. Ce qui n'était pas arrivé depuis le début du championnat cette saison.

Pavhel Nzila, bien inspiré, n'a pas permis aux Léopards d'entamer la rencontre comme face aux Aiglons, rassurant son équipe. À la 10e minute le gardien stellien remportait son face à face devant Fred Rogombé. L'ancien sociétaire des Léopards, Sidoine Beaulia, faire valoir, trente minutes plus tard, les intentions de l'Étoile du Congo de priver son adversaire d'un parcours sans faute. Sa re-

prise croisée passe tout près des buts de Chansel Massa. Si les Léopards mettaient dangereusement la pression dans le camp de l'Étoile du Congo à la première mi-temps, à la reprise, ils ont eu des difficultés à s'approcher des cages de Pavhel Nzila. Excepté le dernier quart d'heure où les deux équipes jouaient leurs chances à fonds. Au cours de cette période c'est beaucoup plus l'Étoile du Congo qui a fait douter la défense des Léopards. Cette dernière évitait de monter pour contrer la vitesse des attaquants Stelliens notamment Guicha et Sidoine. Et ce résultat nul n'est que la conséquence logique selon les avis des entraîneurs.

Les avis des coachs...

« Léopards est l'équipe la plus en forme du moment. Notre défi consistait à gagner ou à faire un match nul. C'est déjà un bon résultat pour nous. Nous avons eu quelques opportunités que les attaquants n'ont pas pu concrétiser », a indiqué Roger Elie Ossété, le coach de l'Étoile du Congo. Et à Patrick Aussems d'ajouter : « Nous avons eu des occasions pour marquer. Nous avons cruellement manqué d'efficacité. Offensivement ça été un jour sans. On a poussé à la fin pour obtenir cette 11e victoire consécutive mais on doit se contenter d'un match nul. Je félicite l'Étoile pour le point obtenu contre

nous », a souligné le coach des Léopards.

L'équipe de Diables noirs se rapproche du leader

Le partage des points permet aux Diables noirs de réduire l'écart qui les séparait des Léopards à sept points. Les Diablotins se sont hissés à la deuxième place avec 24 points en s'imposant in extremis en première explication 2-1 face à Patronage Sainte-Anne. Les Bleu-et-Blanc avaient pourtant ouvert le score à la 34e minute grâce à une magnifique reprise de Sylver Ngavoula. Un avantage que Patronage n'a pas pu gérer puisqu'Ebengo Liema a rétabli l'équilibre à la 54e. Les deux arrêts décisifs du gardien Olivier Gaga Inkalé sur cette action n'ont pas été suffisants. Sylver Ngavoula avait à la 61e, la balle du deuxième but. L'attaquant de Patronage Sainte-Anne a trop appuyé sa frappe qui échoue dans le décor. L'expulsion du capitaine de Patronage Sainte-Anne, consécutive à deux cartons jaunes, sera sans nul doute le tournant du match. Puisque son équipe succombe à la 7e minute de la fin sur un but de Lorry Nkolo. Le 3 mai, V-Club de Pointe-Noire a dominé au stade Alphonse-Massamba-Débat Tongo football club, sur un score de 3-1. La Jeunesse sportive de Talangai l'avait emporté, le 2 mai également à Brazzaville, face à La Mancha 2-1.

James Golden Eloué



Fred Rogombé a manqué d'efficacité devant Pavhel Nzila (Photo Adiac)